

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 532

22 mars 2011

SOMMAIRE

Albatross Immobilière Sarl	25532	Europe Universal Holding	25525
Ayubowan a.s.b.l.	25534	Fernandes Group s.à r.l.	25530
BE2B Distribution	25490	Fernandes Group s.à r.l.	25530
Biocera S.A.	25519	Fiduciaire B.C.M. s.à r.l.	25525
Boom S.A.	25519	Fiduciaire B.C.M. s.à r.l.	25530
Brookland Investments S.A.	25522	Finanter Incorporation S.A.	25535
Bureau d'Architecture Paul GZELLA S.à r.l.	25490	Fincomp S.A.	25530
Capital International S.à r.l.	25520	Fisch & Geflügel - Welfrange	25531
Cazelia	25519	FKS Investments Holding S.A.	25531
Celsius European Holdings S.à r.l.	25521	FR Transport S.à r.l.	25531
Centrale d'Achat en Commun de Produits Alimentaires S.à.r.l.	25520	Gepcim S.A.	25531
Centrale d'Achat en Commun de Produits Alimentaires S.à.r.l.	25519	Goetz & Weiler S.A.	25531
Coiffure Hair des Sens Sarl	25520	Horfut S.A.	25536
Corporate Express Luxembourg Finance S. à r.l.	25520	Immobiliare Ortana S.à r.l.	25523
Corsica Gestion	25520	Industrial Engineering S.A.	25534
D-Box S.A.	25521	Inflight Media Marketing (I.M.M.) Interna- tional S.à r.l.	25521
D.B. Zwirn Anam Holdings (Lux) S.à r.l.	25521	Inversiones Ampudia S.A.	25533
Dunedin Investments S.à r.l.	25522	Invista European Real Estate Finance S.à r.l.	25533
Dynasty Holdings S.A.	25522	Kamea S.A.	25534
Elite Holding S.A.	25523	Karsika Invest S.A.	25534
Elite Holding S.A.	25524	Lux-Equity	25535
Elite Holding S.A.	25522	Mainsys Luxembourg S.A.	25536
Elite Holding S.A.	25523	Malafin S.A.	25536
Elite Holding S.A.	25523	ManagementPlus (Luxembourg) S.A.	25535
Elite Holding S.A.	25523	Maui S.A.	25532
Elite Holding S.A.	25524	Omen Holding AG	25525
Enigma International S.A.	25524	Patron Dieter S.à r.l.	25530
Ernst & Young Luxembourg	25524	RECAP I S.à.r.l.	25490
Ernst & Young Luxembourg	25524	Theseus European CLO S.A.	25536
Euro Engineering Contractors S.A.	25525	Tvikobb S.A.	25529
		Univest IV	25522

Bureau d'Architecture Paul GZELLA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7435 Hollenfels, 17, Um Wandhaff.

R.C.S. Luxembourg B 89.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022115/10.

(110026163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

BE2B Distribution, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 35, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 146.249.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022116/10.

(110026414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

RECAP I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 146.638,00.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 141.895.

In the year two thousand and ten on the twentieth day of December,
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of shareholders (the "General Meeting") of RECAP I S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 34, rue Michel Rodange, L2430 Luxembourg, registered with the Trade and Company Registry of Luxembourg under number B 141.895, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 5 September 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2532 of 16 October 2008, page 121505 (the "Company").

The articles of association of the Company have been modified pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 12 April 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated 10 June 2010, number 1212, page 58157.

The General Meeting was opened and presided by Mr. Hugo Neuman, director of the Company, residing in Luxembourg, the chairman, who appointed as secretary Mr. Pawel Hermelinski, lawyer, residing in Luxembourg. The General Meeting elected as scrutineer Mr. Pawel Hermelinski, prenamed (the "Bureau").

The Bureau of the General Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

Agenda

a. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of Twenty-Four Thousand Eight Hundred Eighty-Eight Euro (EUR 24,888) in order to bring it from its current amount of One Hundred Twenty One Thousand Seven Hundred and Fifty Euro (EUR 121,750) to One Hundred and Forty-Six Thousand Six Hundred and Thirty-Eight Euro (EUR 146,638) by the issuance of:

- Fifteen Thousand Seven Hundred and Forty-Eight (15,748) Class A1 Tracker Shares having nominal value of One Euro (EUR 1) each and having the same rights and obligations as the existing Class A1 Tracker Shares;
- Five Thousand Five Hundred and Thirty (5,530) Class B1 Tracker Shares having nominal value of One Euro (EUR 1) each and having the same rights and obligations as the existing Class B1 Tracker Shares;
- Three Thousand Six Hundred and Ten (3,610) Ordinary Shares having nominal value of One Euro (EUR 1) each and having the same rights and obligations as the existing Ordinary Shares;

b. Subscription and full payment at nominal value of the newly issued:

- Fifteen Thousand Seven Hundred and Forty-Eight (15,748) Class A1 Tracker Shares, by Realstar European Capital I L.P., having its registered office at 161 Brompton Road, London, SW3 1QP, United Kingdom, registered with the Register of Companies under number LP013071, by contribution in cash, without any share premium;

- Five Thousand Five Hundred and Thirty (5,530) Class B1 Tracker Shares, together with a share premium of Five Hundred and Forty-Seven Thousand Four Hundred and Thirty-Nine Euro (EUR 547,439), by RECAP I Holdings S.à r.l., having its registered office at 34, rue Michel Rodange, L-2430 registered with the Trade and Company Registry of Luxembourg under number B 141.897, by contribution in cash and in kind;

- Three Thousand Six Hundred and Ten (3,610) Ordinary Shares having nominal value of One Euro (EUR 1) each and having the same rights and obligations as the existing Ordinary Shares, by RECAP I Holdings S.à r.l., without any share premium;

c. Amendment and restatement of the articles of association of the Company, in order to, in particular, (i) include new provisions relating to the possibility for the Company to distribute funds for the purpose of hedging arrangements, (ii) amend Article 5.1 of the articles of association of the Company subsequently to the increase of share capital of the Company, and (iii) amend Article 11 of the articles of association of the Company.

d. Miscellaneous.

II. All current shareholders (collectively referred to hereinafter as the "Shareholders") represented, the proxyholder of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed "ne varietur" by the proxyholder of the represented Shareholders, the Bureau and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented Shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. All the shares in circulation being represented at the present General Meeting and all Shareholders having waived their right to receive convening notices as required by article 12 of the Company's articles of association, the General Meeting can validly decide on all the items of the agenda. After the foregoing has been approved, the General Meeting takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The General Meeting unanimously RESOLVES to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of Twenty-Four Thousand Eight Hundred Eighty-Eight Euro (EUR 24,888) in order to bring it from its current amount of One Hundred Twenty One Thousand Seven Hundred and Fifty Euro (EUR 121,750) to One Hundred and Forty-Six Thousand Six Hundred and Thirty-Eight Euro (EUR 146,638) by the issuance of:

- Fifteen Thousand Seven Hundred and Forty-Eight (15,748) Class A1 Tracker Shares having nominal value of One Euro (EUR 1) each and having the same rights and obligations as the existing Class A1 Tracker Shares;
- Five Thousand Five Hundred and Thirty (5,530) Class B1 Tracker Shares having nominal value of One Euro (EUR 1) each and having the same rights and obligations as the existing Class B1 Tracker Shares;
- Three Thousand Six Hundred and Ten (3,610) Ordinary Shares having nominal value of One Euro (EUR 1) each and having the same rights and obligations as the existing Ordinary Shares.

Second resolution

The General Meeting unanimously RESOLVES to accept the subscription and full payment of the newly issued shares, as follows:

Subscriber	Contribution in cash (EUR)	Contribution in kind (EUR)	Class A1 Tracker Shares (Nominal Value in EUR)	Class B1 Tracker Shares (Nominal Value in EUR)	Ordinary Shares (Nominal Value in EUR)	Share Premium (EUR)	Aggregate Subscription Price (EUR)
Realstar European Capital I L.P., prenamed	15,748	Nil	15,748	Nil	Nil	Nil	15,748
RECAP I Holdings S.à r.l., prenamed	473,951	Nil	Nil	5,000	3,610	465,341	473,951
		82,628 (receivable against the Company)	Nil	530	Nil	82,098	82,628
GRAND TOTAL	489,699	82,628	15,748	5,530	3,610	547,439	572,327

Subscription - Payment

THEREUPON, Realstar European Capital I L.P., prenamed, hereby represented by Mr. Pawel Hermelinski by virtue of a proxy under private seal, declares to subscribe for Fifteen Thousand Seven Hundred and Forty-Eight (15,748) newly issued Class A1 Tracker Shares and to pay them in full at the nominal value, without any share premium, by contribution in cash for an aggregate amount of Fifteen Thousand Seven Hundred and Forty-Eight Euro (EUR 15,748).

The amount of Fifteen Thousand Seven Hundred and Forty-Eight Euro (EUR 15,748) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by means of a bank certificate.

RECAP I Holdings S.à r.l., prenamed, hereby represented by Mr. Pawel Hermelinski by virtue of a proxy under private seal, declares to subscribe for Five Thousand Five Hundred and Thirty (5,530) newly issued Class B1 Tracker Shares and Three Thousand Six Hundred and Ten (3,610) newly issued Ordinary Shares, and to pay them in full at the nominal value, together with share premium, relating exclusively to the Class B1 Tracker Shares, and not to the Ordinary Shares, for an amount of Five Hundred and Forty-Seven Thousand Four Hundred and Thirty-Nine Euro (EUR 547,439), by contribution in cash for an aggregate amount of Four Hundred and Seventy-Three Thousand Nine Hundred and Fifty-One Euro (EUR 473,951) and contribution in kind of a receivable for an aggregate amount of Eighty-Two Thousand Six Hundred and Twenty-Eight Euro (EUR 82,628) RECAP Holdings I S.à r.l., prenamed, holds against the Company.

The amount of Four Hundred and Seventy-Three Thousand Nine Hundred and Fifty-One Euro (EUR 473,951), corresponding to the contribution in cash, is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by means of a bank certificate.

The ownership and the value of the receivable contributed in kind have been confirmed through a certificate issued on 20 December 2010 by three directors of the Company. Such certificate, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed in order to be filed at the same time with the tax administration (administration de l'enregistrement);

Third resolution

As a consequence of the preceding resolution, in order to include certain new provisions in, and amend certain existing provisions of, the articles of association of the Company, the General Meeting unanimously RESOLVES to amend and restate the articles of Association of the Company, so that they shall henceforth read as follows:

"ARTICLES OF ASSOCIATION

Definitions

Abort Costs	abort costs or broken deal expenses incurred in connection with proposed investments to be made by the Company that do not proceed to completion;
Advance	amounts advanced by Investors by way of subscription for Ordinary Shares or Class A Shares or Class B Shares of any class of Tracker Shares and any other amounts advanced by way of finance for the Company or the direct or indirect financing of any asset of a Class of Tracker Shares
Adviser	Realstar Capital LLP, a limited liability partnership established under the laws of England, with registered number OC329225, or such other entity or entities as appointed by the Company from time to time (in place of or in addition to Realstar Capital LLP) to provide advice to the Company as set out in Article 6.13;
Advisory Agreement	any advisory agreement between the Company and the Adviser under which the Adviser agrees to provide advisory services to the Company;
Advisory Fee	the advisory fee due to the Adviser as set out in the shareholders agreement relating to the Company dated on or shortly after the date of the Articles;
Affiliate	in relation to a Person, means any employee, director or member;
Articles	these Articles of Association of the Company;
Associate	any corporation or undertaking which in relation to the person concerned is a Subsidiary or Holding Company or a Subsidiary of such Holding Company or any partnership which is a Subsidiary undertaking of the person concerned or of any such Holding Company;
Auditor	Grant Thornton, or such other of the "big 4" accountancy firms or other independent firm of similar international reputation as may be elected in accordance with these Articles;
Board	the board of directors of the Company from time to time;
Business Day	each day (other than a Saturday or Sunday) when the banks are open for the conduct of ordinary business in Luxembourg and in the City of London;
Class A Shares	Class A1 Tracker Shares, Class A2 Tracker Shares, Class A3 Tracker Shares and so on, being the first of two classes into which each relevant class of "1" Tracker Shares, "2" Tracker Shares and "3" Tracker Shares and so on shall be divided into, the nature and rights of holders of which are more fully set out in Articles 5 and 17;
Class B Shares	Class B1 Tracker Shares, Class B2 Tracker Shares, Class B3 Tracker Shares and so on, being the second of two classes into which each relevant class of "1" Tracker Shares, "2" Tracker Shares and "3" Tracker Shares and so on shall be divided into, the nature and rights of holders of which are more fully set out in Articles 5 and 17;

Commitment	a commitment to the Company on the part of a Shareholder to provide funds to the Company or one or more of its subsidiaries;
Company	RECAP I S.à.r.l., being the limited liability company governed by these Articles of Association;
Distributions	the aggregate of all sums distributed to an Investor in cash, either in the form of a dividend or by way of repayment of share capital, or through interest or the repayment of principal amount on the direct or indirect financing and/or accrued interest of the direct or indirect financing of any underlying assets of the Company, less any such amounts distributed for the purposes of the Hedging Accounts, plus any distributions from the Hedging Accounts (excluding any such payments which are subsequently directly or indirectly loaned to the Company or any of its subsidiaries);
Euro	the currency referred to in Article 2 of Council Regulation (EU) No. 974/98;
Excluding Act	as defined in Article 13.2;
First Adjustment	as set out in Article 17.2;
First Hurdle Date	the date when the Partnership shall have received Distributions equal to the aggregate of all monies advanced by the Partnership to the Company or any of its subsidiaries together with the Hurdle;
Hedging Account	means any account held at the level of the Company or at the level of the Partnership (or held by any other entity formed by either the Company or the Partnership for the purpose, among other things, of establishing and maintain such an account) for the purposes of holding collateral for, or to cover any fee, commission or other payment in relation to, hedging activities, including receipts from such activities maintained as a reserve for future currency fluctuations;
Holding Company Hurdle	as defined in the definition of "Subsidiary"; a cumulative daily compounded return of 0.026115788% (equivalent to a 10% annual effective rate) on each Investor's Net Drawn Down Amount;
Indemnified Individual	any officer, member, agent, partner or employee of the Company, and any officer, member, agent, director, partner or employee of the Adviser or any of their Associates;
Indemnified Person Investment	the Adviser or any of their Associates and any Indemnified Individual; any investment in accordance with the Investment Policy in a property asset or body corporate by the Company, howsoever made, and for these purposes an investment in a body corporate and any of its Associates or, as determined by the Board, in an associated collection of property assets, shall be deemed to be one Investment;
Investment Policy	the investment policy of the Company, as adopted by the Board;
Investors	the Partnership and the Realstar Investor;
Law	the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended;
Net Drawn Down Amount	in respect of each Investor is the aggregate Advances made by the Investor less the Distributions to such Investor from time to time and for these purposes: (i) each Distribution shall be treated as made when the relevant cheque is despatched to the relevant Investor or, if the funds are delivered by bank transfer, the date such funds are transferred; (ii) each Advance made on or before the date on which such Advance was due shall be deemed to be made on such due date; (iii) late Advances to be treated as made on the date that such advances are received by the Company; (iv) any Distribution made in a currency other than Euros shall be converted to Euros at the Bank of Canada closing rate on the Business Day immediately prior to the date of Distribution;
Ongoing Expenses	the reasonable and proper fees, costs and expenses of the Company, including but not limited to the following: (i) the fees, costs and expenses of printing and circulating reports, notices and financial statements, including the costs of providing tax reporting information to Investors and any tax returns of the Company; (ii) legal fees, costs and expenses and any litigation costs; (iii) auditors' and valuers' fees, costs and expenses; (iv) bank charges and borrowing, fees, costs and expenses; (v) custodians' fees, costs and expenses;

(vi) external consultants' fees, costs and expenses;
 (vii) fees, costs and expenses (including all stamp duties and professional fees) of identifying, evaluating, negotiating, structuring, acquiring, financing, holding, monitoring and disposing of potential investments and Investments incurred by the Company or its subsidiaries;
 (viii) fees, costs and expenses of providing insurance for the Company or any subsidiary of the Company or, in respect of carrying out their duties and obligations relating to the Company, members of the Board or the board of any such subsidiary (including, for the avoidance of doubt, such fees, costs and expenses relating to members or employees of the Adviser solely in their capacity as directors of the Company or any subsidiary of the Company);
 (ix) the reasonable travel expenses of the Board or members or employees of the Adviser and its Associates incurred in carrying out their duties and obligations in respect of the Company;
 (x) taxes, fees or other governmental charges levied on the Company;
 (xi) principal interest on and fees and expenses arising out of all borrowings made by the Company or any of its direct or indirect subsidiaries;
 (xii) office, payroll salaries and related costs of the Company and the fees, costs and expenses of holding Shareholder meetings of the Company; and
 (xiii) the fees, costs and expenses relating to portfolio and risk management in respect of Investments, including any related currency hedging;
 but excluding the proportion (if any) of any such fees, costs and expenses that relate to a co-investment opportunity;

Ordinary Shares	Ordinary Shares of one Euro each in the capital of the Company;
Organisational Expenses	the reasonable and proper costs of the Company payable in respect of its establishment and the establishment of the Partnership and entering into the arrangements with the Adviser (excluding any placement agent fees but including the out-of-pocket expenses of any placement agents);
Partnership	Realstar European Capital I L.P., a limited partnership established in England with registered number LP13071, the general partner of which is Realstar European Capital I (GP) Limited;
Person	means any individual, partnership, corporation, body corporate, limited liability company, joint venture, joint stock company, undertaking, unincorporated organisation or association, trust (including the trustees thereof in their capacity as such), government, governmental agency, political subdivision of any government or other entity or association of any kind, whether or not having a legal personality or being incorporated;
Preferential Distribution Right	as defined in Article 18.4.4;
Preferential Dividend	as defined in Article 5.9.1;
Realstar Investor	RECAP I Holdings;
RECAP I Holdings	RECAP I Holdings S.à.r.l., being a limited liability company (Société à Responsabilité Limitée) governed by the law of Luxembourg, in particular the Law;
Register	the register of Shareholders of the Company in respect of the Ordinary Shares, Class A Shares, Class B Shares and the Profit Participating Loans issued by the Company;
Second Adjustment	as set out in Article 17.3;
Second Hurdle Date	the date when the aggregate of all amounts distributed by the Company on all Class B Shares as a result of the First Adjustment to the formula in Article 17 is equal to twenty five per cent (25%) of the aggregate of (a) the amounts distributed to holders of all Class A Shares (including by way of repayment of or return on direct or indirect finance provided for the assets of any class of Tracker Shares) (for the avoidance of doubt, less any such amounts distributed for the purposes of the Hedging Accounts in respect of the asset of the applicable class of Tracker Shares, plus any distributions from such Hedging Accounts (excluding any such payments which are subsequently directly or indirectly loaned to the Company or any of its subsidiaries)) in order to deliver the Hurdle, and (b) all such distributions after the First Hurdle Date (whether on the Class A Shares (including by way of repayment of or return on direct or indirect finance provided for the assets of any class of Tracker Shares) or on the Class B Shares), less any such amounts distributed for the purposes of the Hedging Accounts in respect of the asset of the applicable class of Tracker Shares, plus any

Seller	distributions from such Hedging Accounts (excluding any such payments which are subsequently directly or indirectly loaned to the Company or any of its subsidiaries);
Shares	an Investor that proposes to transfer all or part of its Commitment;
Shareholders	the Ordinary Shares, Class A Shares and Class B Shares;
Subsidiary	the shareholders (including holders of Class A Shares or Class B Shares) of the Company;
Tracker Shares	a company shall be a "Subsidiary" of another company, its "Holding Company": (i) if that other company has a majority of the shareholders' or members' voting rights in it; (ii) if that other company has the right to appoint or remove a majority of the members of the administrative, management or supervisory body of it and is at the same time a shareholder in or member of it; (iii) if that other company is a shareholder in or member of it and controls alone, pursuant to an agreement with other shareholders in or members of it, a majority of shareholders' or members' voting rights in it; or (iv) if it is a subsidiary of a company which is itself a subsidiary of that other company; and the terms "Subsidiary" and "Holding Company" shall be construed accordingly. In addition, the terms "Subsidiary" and "Holding Company" shall also include any partnerships which are, or would be, subsidiaries or holding companies of the person concerned were references to "company" taken to include partnerships and similar undertakings (whether with or without legal personality).
Valuation Procedures	redeemable tracker shares, being designated by a Shareholders meeting, upon issue, as being "1" Tracker Shares, "2" Tracker Shares, "3" Tracker Shares and so on, each "1" Tracker Share, "2" Tracker Share and "3" Tracker Share and so on, unless otherwise provided for in the Articles, corresponding to a distinct part of the assets and liabilities of the Company and being split into Class A Shares and Class B Shares, as set out more fully in these Articles; and the basis of valuation of Investments being the market value of Investments determined by an independent third party valuer in accordance with the UK Royal Institute of Chartered Surveyors' standards or an analogous approach for determining fair market value.

1. Name.

There is formed a private limited liability company (Société à Responsabilité Limitée) under the name "RECAP I S.à.r.l.", which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended, as well as these Articles.

2. Duration.

The Company is established for a period of twenty (20) years from the date of incorporation of the Company.

3. Object.

3.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2 The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible and to the issuance of debentures.

3.3 In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

3.4 The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

3.5 The Company may take any measures and carry out any operation which it may deem necessary in the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the Law.

4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City, in the Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Branches or other offices may be established in Luxembourg by resolution of the Company.

4.3 In the event that the Company determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on

the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

5 Share Capital.

5.1 The subscribed and issued share capital of the Company is One Hundred and Forty Six Thousand Six Hundred and Thirty Eight (EUR 146,638), represented by Sixteen Thousand One Hundred and Ten (16,110) fully paid Ordinary Shares of One Euro (€ 1) each, Ninety-Seven Thousand Eight-Hundred and Ninety-Six (97,896) fully paid Class A1 Tracker Shares of One Euro (€1) each, and Thirty-Two Thousand Six Hundred and Thirty-Two (32,632) fully paid Class B1 Tracker Shares of One Euro (€ 1) each.

5.2 The Company may create one or more classes of Tracker Shares. Each class of Tracker Shares shall be split into Class A Shares and Class B Shares. Each Ordinary Share, Class A Share and Class B Share shall have a par value of one Euro (€ 1).

5.3 Any share premium paid in respect of any Class A Shares or Class B Shares relating to a class of Tracker Shares upon their issuance shall be allocated to a share premium reserve account corresponding to that specific class of Tracker Shares of the Company.

5.4 As between the holders of Class A Shares and Class B Shares of a particular class of Tracker Shares, each class of Tracker Shares shall be treated as a separate entity. The rights of holders of Class A Shares and Class B Shares of particular classes of Tracker Shares that (i) have, when coming into existence, been designated as relating to a specific class of Tracker Shares or (ii) have arisen in connection with the creation, operation or liquidation of a class of Tracker Shares are, except as otherwise provided for in these Articles or under applicable laws, strictly limited to the assets of that class of Tracker Shares and the assets of that class of Tracker Shares shall be exclusively available to satisfy such holders only. Shareholders whose rights are not related to a specific class of Tracker Shares shall have no rights to the assets of any class of Tracker Shares. From the Final Closing Date, the ratio of the number of Tracker Shares issued to the Partnership to the number of Tracker Shares issued to RECAP I Holdings shall at all times reflect as near as reasonably possible the ratio of the Partnership's Commitment to the Company to RECAP I Holdings' Commitment to the Company.

5.5 Unless otherwise provided for in these Articles, no resolutions of the Shareholders may be taken which would affect the rights of the holders of Class A Shares or Class B Shares of a given class of Tracker Shares without the prior approval of the holders, as the case may be, whose rights relate to that specific class of Tracker Shares. Any decisions or actions taken in violation of this limitation shall be null and void.

5.6 Any quorum and/or voting requirements shall apply mutatis mutandis at the level of each class of Tracker Shares.

5.7 Each class of Tracker Shares may be separately liquidated without that liquidation resulting in the liquidation of any other class of Tracker Shares or of the Company itself.

5.8 The subscribed and issued share capital of the Company may be increased or decreased at any time by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

5.9 Each Share shall have the right to dividends, subject to declaration from time to time by a general Shareholders' meeting, determined in accordance with the following principles:

5.9.1 To the extent sufficient profits are available for distribution in conformity with the Law, each Ordinary Share shall entitle its holder to a preferential but non recoverable dividend corresponding to two per cent (2%) of its nominal value (the "Preferential Dividend"); and

5.9.2 Thereafter, for the purpose of determining the dividend rights attached to each class of Tracker Shares with respect to the balance of the amounts available from time to time for distribution in conformity with the Law:

5.9.2.1 On a separate account held for each class of Tracker Shares issued (in addition of the financial statements held by the Company with the law or normal practice), the Company shall inscribe to its credit:

a) the amounts of all income, profit or other receipts paid or due in any other manner to the Company in relation to investments acquired by the Company either in exchange for the issue of shares of such class, or by the proceeds of such issue, or by the proceeds of the realisation of such investments;

b) an amount calculated using the following formula:

$$GI \times \frac{SP\ RTS}{SP\ ATS}$$

Where:

- **GI** is the balance of the income, profits or other receipts paid or due in any other manner to the Company during the financial year after crediting the amounts listed under Article 5.9.2.1 a) above;

- **SPRTS** is the total subscription price of all the shares of the relevant class of Tracker Shares in issue; and

- **SPATS** is the total subscription price of all the shares of all classes of Tracker Shares in issue;

5.9.2.2 At the end of each financial year, the Company shall inscribe to the debit of the separate account held for each class of Tracker Shares:

a) the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company during such financial year and which can regularly and reasonably be attributed to the acquisition, the realisation, the management, the ex-

exploitation or the valuation of any investments acquired by the Company either in exchange for the issue of shares of such class, or by the proceeds of such issue, or by the proceeds of the realisation of such investments;

b) an amount calculated using the following formula:

$$GL \times \frac{SP\ RTS}{SP\ ATS}$$

Where:

- **GL** is the balance of the expenses, losses and other transfers of fund incurred by the Company during the financial year after deduction of the total of debits listed under Article 5.9.2.2 a) above;

- **SPRTS** is as set out in 5.9.2.1 b) above; and

- **SPATS** is as set out in 5.9.2.1 b) above;

c) an amount obtained calculated using the following formula:

$$LR \times \frac{GP\ RTS - (LRTS + RTS\ GL)}{TP}$$

Where:

- **LR** is the amount which must be allocated to the legal reserve out of the total net profit of the Company of the financial year in order to comply with the requirements of the Law;

- **GPRTS** is the amount obtained by applying Article 5.9.2.1 above for the relevant class of Tracker Shares in issue;

- **LRTS** is the amount obtained by applying Article 5.9.2.2 a) above for the relevant class of Tracker Shares in issue;

- **RTSGL** is the amount obtained by applying Article 5.9.2.2 b) above for the relevant class of Tracker Shares in issue; and

TP is the total net profit of the Company;

It being understood that if, at the end of any financial year, it appears that one or more classes of Tracker Shares has/have contributed to the legal reserve in excess of its/their portion in the total subscription price of all the Tracker Shares, its/their separate account(s) will be credited, to the extent and as soon as possible in the following financial years, by debiting the separate accounts of the other class(es) of Tracker Shares, until each class of Tracker Shares has contributed to the legal reserve in proportion to its portion in the total subscription price of all the Tracker Shares;

d) an amount calculated using the following formula:

$$PD \times \frac{GP\ RTS - (LRTS + RTS\ GL)}{TP}$$

- **PD** is the total amount that, as the case may be, must be paid to the Ordinary Shares as Preferential Dividend;

- **GPRTS** is the amount obtained by applying Article 5.9.2.1 above for the relevant class of Tracker Shares in issue;

- **LRTS** is the amount obtained by applying Article 5.9.2.2 a) above for the relevant class of Tracker Shares in issue;

- **RTSGL** is the amount obtained by applying Article 5.9.2.2 b) above for the relevant class of Tracker Shares in issue; and

- **TP** is the total net profit of the Company.

5.9.2.3 Notwithstanding any provisions in this Article 5.9, the Company shall inscribe the Advisory Fee to the debit of the separate account held for the Class A Shares only.

5.10 Within the limits as set out by law, interim dividends may be distributed upon resolution of the board of directors, at any time and once or several times during a given fiscal year.

6. Company.

6.1 The Company is managed by the directors sitting on the Board (gérants).

6.2 All powers not expressly reserved by the Law or these Articles to the general meeting of Shareholders shall fall within the competence of the Board.

6.3 In dealing with third parties as well as in justice, the directors of the Board shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 6 shall have been complied with.

6.4 There shall be four directors of the Company at all times. The Company shall be bound by the signatures of any three directors of the Board, or by such joint or individual signatures of directors of the Board as the Board shall determine.

6.5 The Board may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The Board will determine such agents' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of such agency.

6.6 The Board may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of meetings of Shareholders.

6.7 The resolutions of the Board shall be recorded in the minutes, to be signed by the chairman, or by a notary public, and appropriately recorded.

6.8 Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, by the secretary or by any director.

6.9 The Board can discuss or act validly only if at least three of the directors are present or represented at the meeting of the board of directors and in respect of any resolution at least three of the directors vote in favour of any matter including without limitation the acquisition, refinancing or disposal of any Investment.

6.10 Resolutions in writing approved and signed by all of the directors shall have the same effect as resolutions passed at meetings of the Board. Such approval may be in a single or in several separate documents.

6.11 Any and all directors may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the directors taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

6.12 The Board shall determine the investment and borrowing policy of the Company, subject to such restrictions as may be set forth by law or regulation, or in these Articles, and in doing so the Board shall act in accordance with the Investment Policy and with any investment and borrowing policy issued by the Company and approved by the Board from time to time. The Board shall be entirely and solely responsible for the operation of the Company and the management and control of the business and affairs of the Company. The Board shall make all investment and divestment decisions relating to the assets of the Company, which decisions shall be in accordance with the Investment Policy.

6.13 Subject to Article 19, the Board shall have the right to delegate such of its powers and authorities as are set out in Articles 6.14.1 to 6.14.19 below to such persons as it may deem fit provided that the Board shall remain responsible for the acts of such delegates (including the Adviser).

6.14 Without prejudice to the generality of any other contracts entered into by the Company and without limitation, the Board shall have, subject to the provisions of these Articles, full power and authority:

6.14.1 to implement the Investment Policy and to purchase, sell, exchange or otherwise dispose of investments for the account of the Company and, where appropriate, to give warranties and indemnities in connection with any such sale, exchange or disposal;

6.14.2 to evaluate and to negotiate investment opportunities and to monitor Investments;

6.14.3 to borrow money for any purpose of the Company in accordance with and subject to the limits set out in Article 19 and to enter into underwriting commitments to acquire investments in a syndicate with other investors and to acquire investments in excess of the requirement of the Company with a view to selling the excess to other investors;

6.14.4 to participate in the management and control of Investments, where appropriate;

6.14.5 to form committees and give them advisory and other functions;

6.14.6 to provide or procure office facilities and executive staff and office equipment to facilitate the carrying on of the business of the Company;

6.14.7 to issue, or arrange for the issue of, draw down notices in connection with the issue of Shares, to receive payments for Shares subscribed and to receive investment income and other funds arising from Investments;

6.14.8 to open, maintain and close bank accounts and custodian accounts for the Company and to draw cheques and other orders for the payment of moneys;

6.14.9 to enter into, make and perform such contracts, agreements and other undertakings and to give guarantees on behalf of the Company and to do all such other acts as it may deem necessary and advisable for or as may be incidental to the conduct of the business of the Company;

6.14.10 to repurchase Shares as permitted by and subject to any requirements of the Law;

6.14.11 to pay Organisational Expenses, Ongoing Expenses and Abort Costs and all the costs and expenses referred to in the Articles as to be borne by the Company;

6.14.12 to commence or defend litigation that pertains to the Company or to any of the Company's assets;

6.14.13 to maintain the Company's records and books of account at the Company's registered office;

6.14.14 to recommend to shareholders that distributions of cash and/or payments of interest to the Investors be made;

6.14.15 to enter into agreements on behalf of the Company;

6.14.16 to engage employees, independent agents, lawyers, accountants, custodians, financial advisers and consultants as it may deem necessary or advisable in relation to the affairs of the Company, including, without limitation, any Associate of the Company, to perform all or any of the activities set out within this Article 6;

6.14.17 generally to communicate with Investors and to report to the Investors at such times as it shall think fit and to represent the Company in all things;

6.14.18 to arrange for the periodic valuation of the Company's Investments (which shall, for the avoidance of doubt, include all property or other assets whether held at the level of the Company or held by any of its subsidiaries) in accordance with the Valuation Procedures and to furnish valuations and other financial statements to the Shareholders. Such valuations shall be carried out at least annually and shall be as at 31 December in each year; and

6.14.19 to carry out such checks and procedures with regard to Investors as may be required by any relevant money laundering rules, regulations or guidelines.

7. Shares and Share Register.

7.1 Shares may not be transferred to new Shareholders unless current Shareholders representing at least three-quarters of the share capital shall agree thereto in general meeting.

7.2 Shares will be issued in registered form only. Share certificates in registered form may be issued at the discretion of the Company or otherwise as required by law and shall be signed by the Company. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile. If Share certificates are issued and a Shareholder desires that more than one Share certificate be issued for his Ordinary Shares or any Class A Shares or Class B Shares of a particular class of Tracker Shares, the cost of such additional certificates may be charged to such Shareholder.

7.3 All issued Shares of the Company shall be registered in the Register in accordance with Article 185 of the Law, which shall be kept and maintained by the Company or by one or more entities designated therefor by the Company and the Register shall contain the name of each Shareholder, its registered office or address, the number and class of Shares held by him and the amount paid in on each such Share. The person maintaining the Register shall also maintain a record of the banking details of each Shareholder. Until notices to the contrary shall have been received by the Company, it may treat the information contained in the Register as accurate and up-to-date and may in particular use the inscribed addresses for the sending of notices and announcements and the inscribed banking references for the making of any payments.

7.4 Transfers of Shares must be documented by a notarial deed or by a deed under private seal. Transfers of Shares shall be inscribed in the Register upon delivery to the Company of the transfer form provided therefor by the Company along with other instruments of transfer satisfactory to the Company and the written assumption by the purchaser or assignee as provided for in Article 7.1 and, if Share certificates have been issued, the relevant Share certificates.

7.5 Any Shares transferred as permitted under these Articles shall retain the rights and obligations that such Shares had in the hands of the transferor.

8. Voting Rights.

8.1 Each Share carries one vote at all meetings of Shareholders.

8.2 Subject always to the proviso in Article 8.1 and provided that they always excuse their votes in respect of a whole number of Shares, for any purposes provided by these Articles, Shareholders shall be entitled to divide their holding of Shares with respect to requests to the Company, voting at a meeting of Shareholders or by proxy or otherwise and in respect of any entitlement of Investors to consent to or requisition any action in respect of or by the Company or the Board.

9. Shareholders' meetings.

Any regularly constituted meeting of the Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest power to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. Any resolution of the Shareholders' meeting of the Company amending the Articles or creating rights or obligations towards third parties must be approved by the Company.

10. Date and Place of general meeting.

10.1 The annual general meeting of Shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on or before 31 May at 10.00 a.m. and for the first time in 2009. If such a day is not a Business Day the annual general meeting shall be held on the next following Business Day.

10.2 Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

11. Organisation of general meetings.

11.1 If a holder of Class A Shares of any class of Tracker Shares so requests in writing, the Company shall be required to convene a general meeting of the Shareholders in order to consider the winding up of the Company in accordance with and subject to Article 18 or for any other purpose permitted under these Articles and Luxembourg law. For the purposes of general meetings pursuant to this Article 11.1, the Company shall send a notice setting forth the agenda at least five (5) Business Days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address in the Register and shall also circulate any papers provided by the requesting Shareholders.

11.2 No general meetings of the Company shall be held unless all the Shareholders are present.

11.3 A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by cable, telegram, fax or e-mail.

11.4 Except as otherwise required by law or as otherwise provided herein, resolutions at a meeting of Shareholders duly convened will be passed by a simple majority of the votes validly cast by those present or represented and entitled to vote or, if the resolution to be adopted is such as to change the respective rights within one or several classes of Shares, a simple majority of the votes validly cast by those present or represented and entitled to vote in respect of each such class.

11.5 The jurisdiction of the Company may be changed only with the unanimous consent of all Shareholders in respect of all Shares.

11.6 The Company may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any meeting of Shareholders.

12. Meeting notice.

Save as set out in Article 11.1, Shareholders will meet upon call by the Company pursuant to a notice setting forth the agenda and sent at least ten (10) Business Days prior to the meeting to each Shareholder at the Shareholder's address in the Register.

13. Exculpation and Indemnification.

13.1 None of the Indemnified Persons shall have any liability for any loss to the Company or its Shareholders arising in connection with the services to be performed for the Company under these Articles or under the Advisory Agreement or any sub-advisory agreement relating to the activities of the Company which arises in relation to the operation, business or activities of the Company save in respect of any matter resulting from such Indemnified Person's fraud, wilful misconduct, negligence, bad faith or wilful material violation of applicable securities laws.

13.2 Subject to Articles 13.1 and 13.3, the Company will indemnify the Indemnified Persons against all and any claims, liabilities, damages, costs and expenses, including reasonable legal fees, judgments and amounts paid in settlement, incurred by reason of the activities of such Indemnified Person in respect of the Company provided however that an Indemnified Person shall not be so indemnified in respect of any matters resulting from an Indemnified Person's fraud, wilful misconduct, negligence, bad faith or wilful material violation of applicable securities laws (each an "Excluding Act"). The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which an Indemnified Person may be entitled.

13.3 For the avoidance of doubt, the indemnities under Article 13.2 shall continue to remain available notwithstanding that the Indemnified Person has ceased to:

13.3.1 act as a member or employee of the Adviser; or

13.3.2 provide services to the Company.

13.4 The aggregate liability of each Investor pursuant to this Clause 13 shall not exceed, at any time, the amount of the Commitment of such Investor whether or not drawn down, and, if drawn down, whether or not returned to such Investor.

14. Auditor.

The annual general meeting of the Shareholders shall appoint the Auditor to audit the financial statements of the Company. The Auditor shall be elected by the annual general meeting of Shareholders and shall remain in office until its successor is elected.

15. Repurchase of shares.

15.1 The Company shall not repurchase its Shares on request of a Shareholder and any repurchase of Shares shall be subject to unanimous approval by all the Shareholders, given in a Shareholder meeting.

15.2 The Company may, however, upon decision of the Company solely in order to effect a distribution pursuant to Article 17, repurchase at any time its own Class A Shares and/or Class B Shares and/or the Class A Shares and Class B Shares comprised within a class of Tracker Shares at a price based on the value of such shares determined in accordance with the Valuation Procedures within the limits provided for by Law. Any repurchase of shares made by the Company pursuant to this Article 15.2 may only be made out of the Company's retained profits and free reserves. Any such purchase shall be pro rata between the holders of Class A Shares or Class B Shares comprised within a class of Tracker Shares (save that the purchase price per Share may not be pro rata). No repurchase shall be effected which would leave the Company without any issued Shares or with a share capital below the minimum as required by the Law. The Company shall comply with any administrative requirements necessary to give effect to a repurchase of shares pursuant to this Article 15.2.

15.3 For the avoidance of doubt, any such repurchase will be considered a distribution for the purpose of determining the rights of the holders of Shares to participate in such repurchase and the provisions of Article 17 shall be applicable thereto.

15.4 Any Share repurchased by the Company may not be reissued and shall be cancelled in conformity with applicable law.

16. Accounting year.

The accounting year of the Company shall begin on 1 January and shall terminate on 31 December of the same year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2008.

17. Distributions.

17.1 Subject at all time to the First Adjustment and the Second Adjustment as set out in Articles 17.2 and 17.3 respectively, amounts available for distribution in conformity with Article 5.9.2 and the requirements of Luxembourg law (including by way of return of capital) in respect of each class of Tracker Shares shall be allocated between the holders of the Class A Shares and Class B Shares comprised within that class of Tracker Shares, so that the holders of the Class B Shares shall (subject to the First Adjustment or the Second Adjustment (where appropriate)) be entitled to receive out of any such amounts the product from time to time of the formula:

$$\left(\frac{A}{B} \times C\right) - D + E$$

where:

A is the total amount (including any share premium) paid up on the Class B Shares of the class of Tracker Shares in question together with the amount (being the "Adjustment") that would have been paid up on the Class B Shares if the Advisory Fee had been charged to and drawn down on the Commitment of the holder of Class B Shares at the same time as it was drawn down from the Partnership;

B is the total amount (including any share premium and the Adjustment required in "A" above) paid up on the Class A Shares and Class B Shares of the class of Tracker Shares in question together with the aggregate of all monies advanced (otherwise than in payment on their Class A Shares) by the holders of Class A Shares of the class of Tracker Shares in question to the Company or any of its subsidiaries by way of direct or indirect finance for the assets of the class of Tracker Shares in question;

C is the aggregate of all amounts distributed net of any tax (or now held for distribution) by the Company or any of its subsidiaries in respect of the direct or indirect assets of the class of Tracker Shares in question (including any repayment of or return on finance provided for the assets of the class of Tracker Shares in question by a holder of Class A Shares or Class B Shares) adding back any amounts charged against the class of Tracker Shares in question in respect of the Advisory Fee to the extent that the Advisory Fee was not funded by drawdowns from the Partnership, less any such amounts distributed for the purposes of the Hedging Accounts in respect of the asset of the applicable class of Tracker Shares, plus any distributions from such Hedging Accounts (excluding any such payments which are subsequently directly or indirectly loaned to the Company or any of its subsidiaries);

D is the total amount distributed net of any tax by the Company on the Class B Shares of the class of Tracker Shares in question;

E is equal to F - G where F is the aggregate of all previous shortfalls in distributions on Class B Shares of other classes of Tracker Shares and such a shortfall arises where on a previous operation of this formula in relation to distributions on another class of Tracker Shares the product of this formula was greater than the amounts which could then be distributed in respect of that class of Tracker Shares, so that the holders of the Class B Shares of the class of Tracker Shares in question did not receive (and still have not received) the full amount due to them and the aggregate of all such previous shortfalls on all other classes of Tracker Shares is F; and G is the aggregate of all distributions made by reason of the application of this part of the formula to holders of Class B Shares of other classes of Tracker Shares on account of such shortfalls.

17.2 This is the First Adjustment to the formula set out in Article 17.1 above. It is applied where amounts fall to be distributed in respect of a class of Tracker Shares between the First Hurdle Date and the Second Hurdle Date. The First Adjustment requires the amount to be distributed to the holders of Class B Shares to be adjusted by adding to the product of the formula in Article 17.1 above the product of the following formula (if it is positive) and subtracting therefrom the product of the following formula (if it is negative):

$$0.6 \times I - J \text{ +/- } K$$

where:

I is the aggregate of all amounts net of any tax (a) distributed after the First Hurdle Date in respect of the class of Tracker Shares in question and (b) now held for distribution in respect of the class of Tracker Shares in question (including in both cases by way of repayment of or return on direct or indirect finance provided for the asset of the applicable class of Tracker Shares), less any such amounts distributed for the purposes of the Hedging Accounts in respect of the asset of the applicable class of Tracker Shares, plus any distributions from such Hedging Accounts (excluding any such payments which are subsequently directly or indirectly loaned to the Company or any of its subsidiaries);

J is the aggregate of all amounts distributed net of any tax by the Company on the Class B Shares of the class of Tracker Shares in question after the First Hurdle Date as a result of the First Adjustment;

K is equal to L - M where L is the aggregate of all previous shortfalls in distributions on Class B Shares of other classes of Tracker Shares in respect of amounts due on such Class B Shares as a result of the First Adjustment and such a shortfall

arises where on a previous operation of the First Adjustment to the formula in relation to distributions on another class of Tracker Shares the product of this formula was greater than the amounts which could then be distributed in respect of that class of Tracker Shares, so that the holders of the Class B Shares of the class of Tracker Shares in question did not receive (and still have not received) the full amount due to them as a result of the First Adjustment and the aggregate of all such previous shortfalls on all other classes of Tracker Shares is L; and M is the aggregate of all distributions made by reason of the application of this part of the formula to holders of Class B Shares of classes of Tracker Shares on account of such shortfalls.

17.3 This is the Second Adjustment to the formula set out in Article 17.1 above. It is applied where amounts fall to be distributed in respect of a class of Tracker Shares after the Second Hurdle Date. The Second Adjustment requires the amount to be distributed to the holders of Class B Shares to be adjusted by adding to the product of the formula in Article 17.1 above the product of the following formula (if it is positive) and subtracting therefrom the product of the following formula (if it is negative):

$$0.2 \times \left(\frac{H}{B} \times N \right) - O \pm P$$

where:

B is as set out in Article 17.1 above;

H is the total amount (including any share premium) paid up on the Class A Shares of the class of Tracker Shares in question together with the aggregate of all monies advanced by the holders of Class A Shares of the class of Tracker Shares in question to the Company or any of its subsidiaries by way of direct or indirect finance for the assets of the class of Tracker Shares in question;

N is the aggregate of all amounts net of any tax (a) distributed after the Second Hurdle Date in respect of the class of Tracker Shares in question and (b) now held for distribution in respect of the class of Tracker Shares in question (including in both cases by way of repayment of or return on direct or indirect finance provided for the asset of the applicable class of Tracker Shares), less any such amounts distributed for the purposes of the Hedging Accounts in respect of the asset of the applicable class of Tracker Shares, plus any distributions from such Hedging Accounts (excluding any such payments which are subsequently directly or indirectly loaned to the Company or any of its subsidiaries);

O is the aggregate of all amounts distributed net of any tax by the Company on the Class B Shares of the class of Tracker Shares in question after the Second Hurdle Date as a result of the Second Adjustment;

P is equal to Q - R where Q is the aggregate of (a) the carried forward balance of K as at the Second Hurdle Date and (b) all previous shortfalls in distributions on Class B Shares of other classes of Tracker Shares in respect of amounts due on such Class B Shares as a result of the Second Adjustment and such a shortfall arises where on a previous operation of the Second Adjustment to the formula in relation to distributions on another class of Tracker Shares the product of this formula was greater than the amounts which could then be distributed in respect of that class of Tracker Shares, so that the holders of the Class B Shares of the class of Tracker Shares in question did not receive (and still have not received) the full amount due to them as a result of the Second Adjustment and the aggregate of all such previous shortfalls on all other classes of Tracker Shares and (a) above is Q; and (a) above is Q and R is the aggregate of all distributions made by reason of the application of this part of the formula to holders of Class B Shares of classes of Tracker Shares on account of such shortfalls.

17.4 Distributions mentioned hereunder shall be made:

17.4.1 by means of annual dividend and interim dividends on classes of Tracker Shares to the extent feasible or allocation of the Company's liquidation proceeds, as the case may be; or

17.4.2 by repurchase of classes of Tracker Shares pursuant to Article 15.

17.5 All amounts available for distribution (including by way of return of capital) in respect of each class of Tracker Shares shall be allocated to the holders of the Class A Shares except to the extent that they are allocated to the Class B Shares comprised within that class of Tracker Shares pursuant to Articles 17.1-17.3 above.

17.6 In addition to the Preferential Dividend and to the Preferential Distribution Right, the holders of Ordinary Shares are entitled to all amounts available for distribution by the Company except to the extent they are referable to a class of Tracker Shares pursuant to the preceding provisions of Article 5.9 and this Article 17.

17.7 Notwithstanding any provision to the contrary in these Articles, no Distributions of assets shall be made to the Partnership in kind.

18. Liquidation and Dissolution.

18.1 Upon termination of the Company, the Company shall be dissolved and wound up.

18.2 In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by the liquidator in accordance with the provisions of the Law. A reasonable amount of time shall be allowed for the orderly liquidation of the assets of the Company and the discharge of liabilities to creditors so as to enable the Company to minimize any losses upon such liquidation. If the Company is unable, within twelve months of the commencement of liquidation to sell certain assets, such assets shall, provided that it is in the best interests of the Company and its Shareholders to the extent that the liquidator is permitted under applicable law to take such interests into account, be written off.

18.3 The Company shall proceed with the orderly sale or liquidation of the assets of the Company.

18.4 The liquidator shall apply and distribute the proceeds of such sale or liquidation in the following order of priority, unless otherwise required by law:

18.4.1 first, to pay all expenses of liquidation;

18.4.2 second, to pay all creditors of the Company in the order of priority provided by law or otherwise;

18.4.3 third, to the establishment of any reserve that the Company may deem necessary (such reserve may be paid over to any custodian or the Company);

18.4.4 fourth, to the holders of Shares (or their legal representatives) and in the following order, proportion and amounts:

a) any Ordinary Share shall entitle its holder to a preferential distribution right to an amount corresponding to its subscription value (the "Preferential Distribution Right"), *pari passu* with the other Ordinary Shares; and

b) any Tracker Shares shall entitle its holder to a proportional part of the balance of the separate account of the class of Tracker Shares to which it belongs, such separate account established by the liquidator, applying *mutatis mutandis*, the provisions set in Articles 5.9 and 17.

18.5 Upon the closing of the liquidation and issue of the liquidation report by the liquidator, the liquidation auditors shall make a report on the liquidation.

18.6 The net proceeds of liquidation shall be distributed by the liquidators to the holders of Shares pursuant to Article 17.

19. Delegation.

19.1 The Company shall be permitted, within the requirements of Luxembourg law, to delegate, under its own responsibility, any of its functions under these Articles to such agent or delegate as, using all reasonable skill and care, it considers an appropriate person to perform functions in relation to the Company.

19.2 The Company shall monitor the performance of any such delegate and, in the case of any delegates which are Affiliates or Associates, including the Adviser, shall be wholly responsible for their actions.

20. Reports and Accounts.

20.1 The Company shall prepare and approve financial statements of the Company in respect of each financial year. These financial statements will be presented in Euros. The Company shall cause such financial statements to be audited by the Auditor. A set of the audited financial statements shall be furnished to each Investor as soon as possible (but not later than one hundred and fifty (150) days) following the end of each financial year. In addition, on a quarterly basis, no later than seventy five (75) days after the end of a quarter, the Company will furnish Investors with unaudited financial statements of the Company.

21. Notices.

21.1 Any notice to be served pursuant to these Articles shall be in writing (which, for the avoidance of doubt, shall include by facsimile transmission and, if agreed in relation to an Investor, by e-mail) and any notice or other correspondence under or in connection with these Articles shall be delivered to the relevant person at the address of their registered office or home address or to such other address as may be notified in writing to the party serving the document.

21.2 Any such notice or correspondence shall be deemed to have been served as follows:

21.2.1 in the case of delivery, on delivery if delivered between 9.00 a.m. and 5.00 p.m. (Luxembourg time) on a Business Day and, if delivered outside such hours, at the time when such hours re-commence on the first Business Day following delivery;

21.2.2 in the case of service by registered mail, on the second Business Day after the day on which it was posted; and

21.2.3 in the case of facsimile transmission or e-mail (subject to oral or electronic confirmation of receipt of all transmitted pages), on the day it is transmitted provided that if that day is not a Business Day or, being a Business Day, transmission takes place after 5.00 p.m. (Luxembourg time), then at 9.00 a.m. (Luxembourg time) on the first Business Day following transmission of the notice;

21.2.4 In proving such service (other than service by facsimile transmission or e-mail), it shall be sufficient to prove that the notice or correspondence was properly addressed and left at or posted by registered mail to the place to which it was so addressed.

22. Amendments of the Articles.

The Articles may be amended from time to time, by the consent of the Realstar Investor and the Partnership by an extraordinary general meeting of Shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg, provided that no amendment shall be made which shall:

(i) alter the provisions of this Article 22;

(ii) expose any Investor to the risk of additional cost or liability; or

(iii) impose upon any Investor any obligation to make any further payment to the Company beyond the amount of its Commitment (and any other amount which a shareholder has contractually agreed to pay) or which would otherwise

materially adversely affect the rights and interests of the Company or of the Investors or any class of Investor; without the affirmative consent of each Investor.

23. Governing Laws.

All matters not governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law, and otherwise in accordance with Luxembourg law."

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 2,500..

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing and intervening parties, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés ("Assemblée Générale") de la société à responsabilité limitée, RECAP I S.à r.l., ayant son siège social au 34, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.895, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2532 en date du 16 octobre 2008, page 121505 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés par un acte notarié du notaire précité, en date du 12 avril 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en date du 10 juin 2010, numéro 1212, page 58157.

L'Assemblée Générale est ouverte sous la présidence de Monsieur Hugo Neuman, gérant de la Société, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Pawel Hermelinski, avocat, demeurant à Luxembourg. L'Assemblée Générale choisit comme scrutateur Monsieur Pawel Hermelinski, précité (le "Bureau").

Le Bureau ainsi constitué, le président a exposé et requis le notaire instrumentant d'acter:

Que la présente Assemblée Générale a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

(a) Augmentation du capital social souscrit de la Société d'un montant de vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-huit Euros (EUR 24.888,-) en vue de porter son montant actuel de cent vingt et un mille sept cent cinquante euro (EUR 121.750,-) à cent quarante-six mille six cent trente-huit Euros (EUR 146.638,-) par l'émission de:

- Quinze mille sept cent quarante-huit (15.748) Parts Sociales Indicielles A1 chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) ayant les droits et obligations identiques aux Parts Sociales Indicielles A1 existantes;
- Cinq mille cinq cent trente (5.530) Parts Sociales Indicielles B1 chacune ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) et ayant les droits et obligations identiques aux Parts Sociales Indicielles B1 existantes;
- Trois mille six cent dix (3.610) Parts Sociales Ordinaires ayant les droits et obligations identiques aux Parts Sociales Ordinaires existantes.

(b) Souscription et entière libération à la valeur nominale des Parts Sociales à émettre:

- Quinze mille sept cent quarante-huit (15.748) Parts Sociales Indicielles A1 par Realstar European Capital I L.P. ayant son siège social au 161 Brompton Road, Londres, SW3 1QP, Royaume-Unis, enregistrée au Register of Companies sous le numéro LP013071, par un apport en numéraire sans prime d'émission, et;
- Cinq cent cinq cent trente (5.530) Parts Sociales Indicielles B1 avec une prime d'émission de cinq cent quarante-sept mille quatre cent trente-neuf Euros (EUR 547.439,-) par Recap I Holdings S.à r.l. ayant son siège social au 34, rue Michel Rodange, L-2430 enregistrée Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.897, par apport en numéraire et en nature;
- Trois mille six cent dix (3.610) Parts Sociales Ordinaires ayant les droits et obligations identiques aux Parts Sociales Ordinaires existantes, par Recap I Holdings S.à r.l. sans prime d'émission;

(c) Modification et refonte des statuts de la Société afin, en particulier, (i) d'intégrer des nouvelles dispositions sur la possibilité pour la Société de distribuer des fonds à des fins d'opérations de couverture, (ii) de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société suite à l'augmentation du capital de la Société et (iii) de modifier l'article 11 des statuts de la Société;

(d) Divers.

I. Tous les associés actuels (ci-après collectivement appelés les "Associés") représentés, les mandataires des associés représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués en une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire des Associés représentés ainsi que par les membres du Bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal.

Resteront pareillement annexées au présent procès-verbal, les procurations des Associés représentés.

II. Toutes les parts sociales en circulation étant représentées à la présente Assemblée Générale, et tous les Associés ayant renoncé à leur droit de recevoir la convocation prévue à l'article 12 des statuts de la Société, l'Assemblée Générale peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits précités ayant été approuvés, l'Assemblée Générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale DÉCIDE à l'unanimité d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-huit Euros (EUR 24.888) en vue de porter son montant actuel de cent vingt et un mille sept cent cinquante euro (EUR 121.750) à cent quarante-six mille six cent trente-huit Euros (EUR 146.638,-) par l'émission de:

- Quinze mille sept cent quarante-huit (15.748) Parts Sociales Indicielles A1 chacune ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) e et ayant les droits et obligations identiques aux Parts Sociales Indicielles A1 existantes;
- Cinq mille cinq cent trente (5.530) Parts Sociales Indicielles B1 chacune ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) et ayant les droits et obligations identiques aux Parts Sociales Indicielles B1 existantes;
- Trois mille six cent dix (3.610) Parts Sociales Ordinaires ayant les droits et obligations identiques aux Parts Sociales Ordinaires existantes.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale DÉCIDE à l'unanimité d'accepter la souscription et la libération intégrale des parts sociales nouvellement émises, comme suit:

Souscripteur	Apport en numéraire (EUR)	Apport en nature (EUR)	Parts Sociales Indicielles A1 (Valeur nominale en EUR)	Parts Sociales Indicielles B1 (Valeur nominale en EUR)	Parts Sociales Ordinaires (Valeur nominale en EUR)	Prime d'émission (EUR)	Prix Total de Souscription (EUR)
Realstar European Capital I L.P., prénommée	15.748,-	0.-	15.748,-	0.-	0.-	0.-	15.748,-
RECAP I Holdings S.à r.l., prénommée	473.951,-	0.-	0.-	5.000,-	3.610,-	465.341,-	473.951,-
		82.628,- (créance envers la Société)	0.-	530	0.-	82.098,-	82.628,-
Total	489.699,-	82.628	15.748,-	5.530,-	3,610	547.439,-	572.327,-

Souscription - Libération

SUR CE,

Realstar European Capital I L.P., prénommée, représentée par Monsieur Pawel Hermelinski en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire quinze mille sept cent quarante-huit (15.748) Parts Sociales Indicielles de Catégorie A1 nouvellement émises, sans prime d'émission, et de les libérer intégralement à la valeur nominale par un apport en numéraire d'un montant de quinze mille sept cent quarante-huit Euros (EUR 15.748). Le montant de quinze mille sept cent quarante-huit Euros (EUR 15.748) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, preuve ayant été fournie au notaire soussigné par un certificat bancaire

RECAP I Holdings S.à r.l., prénommée, représentée par Monsieur Pawel Hermelinski en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire cinq mille cinq cent trente (5.530) Parts Sociales Indicielles de Catégorie B1 et à trois cent mille six cent dix (3.610) Parts Sociales Ordinaires nouvellement émises et de les libérer intégralement à la valeur nominale, avec une prime d'émission de cinq cent quarante-sept mille quatre cent trente-neuf Euros (EUR 547.439,-) par un apport en numéraire d'un montant total de quatre cent soixante-treize mille neuf cent cinquante et un Euros (EUR 473.951,-) et par un apport en nature d'un montant total de quatre-vingt-deux mille six cent vingt-huit Euros (EUR 82.628,-) que RECAP I Holdings S.à r.l. détient envers la Société.

Le montant de quatre cent soixante-treize mille neuf cent cinquante et un Euros (EUR 473.951,-) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, preuve ayant été fournie au notaire soussigné par un certificat bancaire.

La propriété et la valeur de la créance contributive en nature ont été confirmées par un certificat émis le 20 décembre 2010 par trois gérants de la Société. Ce certificat, après avoir été signé "ne varietur" par les parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec ce dernier au même moment auprès de l'administration de l'enregistrement.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, et afin d'intégrer de nouvelles dispositions et de modifier certaines dispositions existantes des statuts de la Société, l'Assemblée Générale DÉCIDE à l'unanimité de procéder à la refonte des statuts de la Société qui doivent être lus comme suit:

"STATUTS

Définitions.

Coûts de Rupture	Les coûts de rupture ou frais d'Opération Interrompue encourus en relation avec les investissements envisagés par la Société qui n'aboutissent pas.
Avances	Montants avancés par les Investisseurs par voie de souscription de Parts Sociales Ordinaires ou de Parts Sociales de Catégorie A ou de Parts Sociales de Catégorie B de toute catégorie de Parts Sociales Indicielles et de tout autre montant avancé par le biais de financement pour la Société ou le financement direct ou indirect de tout actif d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles.
Conseiller	Realstar Capital LLP, un limited liability partnership constituée selon les lois anglaises, avec le numéro de registre OC329225, ou tout autre entité ou entités désignées par la Société périodiquement (à la place ou en plus de Realstar Capital LLP) pour fournir des conseils à la Société tel qu'énoncé à l'Article 6.13;
Convention de Conseil	toute convention de conseil entre la Société et le Conseil en vertu de laquelle le Conseil s'engage à donner des services de conseil à la Société;
Honoraires du Conseiller	les honoraires dus au Conseiller conformément à ce qui est prévu dans le pacte d'associés relatif à la Société qui date du jour même que les Statuts ou de peu de temps après;
Affilié	toute Personne qui est employée, gérant ou membre;
Statuts	les présents statuts de la Société;
Partenaire	Toute société ou entreprise qui en relation avec la personne concernée est une Filiale ou une Société Holding ou une Filiale d'une telle Société Holding ou de tout partnership qui est une entreprise Filiale de la personne concernée ou de toute Société Holding;
Auditeur	Grant Thornton, ou tout autre société d'audit dite "big 4" ou tout autre société indépendante avec une réputation internationale similaire qui a pu être nommée en accord avec les Statuts;
Conseil	Le conseil de gérance de la Société;
Jour Ouvrable	Chaque jour (autre que le samedi et le dimanche) où les banques sont ouvertes pour une tenue classique des affaires au Luxembourg et dans la ville de Londres;
Parts Sociales de Catégorie A	Les Parts Sociales Indicielles de Catégorie A1, les Parts Sociales Indicielles de Catégorie A2, les Parts Sociales Indicielles de Catégorie A3 et ainsi de suite, constituant la première des deux catégories dans laquelle les Parts Sociales Indicielles 1, les Parts Sociales Indicielles 2 et les Parts Sociales Indicielles 3 et ainsi de suite sont répertoriées, la nature et les droits de ses détenteurs sont décrites dans les articles 5 et 17;
Parts Sociales de Catégorie B	Les Parts Sociales Indicielles de Catégorie B1, les Parts Sociales Indicielles de Catégorie B2, les Parts Sociales Indicielles de Catégorie B3 et ainsi de suite, constituant la seconde des deux Catégories dans laquelle les Parts Sociales Indicielles 1, les Parts Sociales Indicielles 2 et les Parts Sociales Indicielles 3 et ainsi de suite sont répertoriées, la nature et les droits de ses détenteurs sont décrits dans les articles 5 et 17;
Engagement	Un engagement envers la Société de la part d'un Associé de fournir des fonds à la Société ou à une ou plusieurs de ses filiales;
Société	RECAP I S.à.r.l., la société à responsabilité limitée gouvernée par ces Statuts;
Distributions	Le total de toutes les sommes distribuées à un Investisseur en espèce, soit sous la forme d'un dividende ou à titre de remboursement de capital social, soit par intérêt ou remboursement du montant principal du financement direct ou indirect et / ou

	des intérêts accumulés du financement direct ou indirect d'un actif sous-jacent de la Société, moins tout montant distribué pour les fins des Comptes de Couverture, plus toute distribution provenant de ces Comptes de Couverture (à l'exclusion des paiements, qui sont ensuite prêtés directement ou indirectement à la Société ou à l'une de ses filiales));
Euro	La devise à laquelle référence est faite à l'Article 2 du Règlement (UE) No. 974/98 du Conseil;
Loi sur l'Exclusion	Comme défini à l'Article 13.2;
Premier Ajustement	Tel qu'énoncé à l'Article 17.2;
Première Date	La date à laquelle le Partnership doit avoir reçu les Distributions égales à la totalité de sommes avancées par le Partnership à la Société ou l'une de ses filiales, ensemble avec les Remboursements Minimaux.
de Remboursement	
Comptes de Couverture	tout compte détenu au niveau de la Société ou au niveau du Partnership (ou détenu par toute autre entité constituée soit par la Société soit par le Partnership pour le but, entre autres, d'établir et de maintenir un tel compte) afin de détenir des garanties, ou de couvrir les honoraires, commissions ou autres paiements relatifs à des activités de couverture, y compris les recettes provenant de ces activités maintenues à titre de réserve pour les fluctuations monétaires futures;
Société Holding	A la définition donnée à la définition de "Filiale";
Remboursement Minimal ("Hurdle")	Une rémunération cumulative quotidienne de 0.026115788% (équivalent à 10% du taux annuel effectif) sur le Montant Net Utilisé;
Individu Indemnisé	tout dirigeant, membre, agent, partenaire ou un employé de la Société, et tout dirigeant, membre, agent, administrateur/gérant, associé ou employé du Conseiller ou de l'un de leurs Partenaires;
Personne Indemnisée	Le Conseiller ou l'un de ses Partenaires et tout Individu Indemnisé;
Investissement	Tout investissement conformément à la Politique d'Investissement dans un actif immobilier ou entité sociale effectué par la Société de quelque manière que ce soit, et pour ces besoins, un investissement dans une entité sociale et/ou l'un de ses Partenaires, ou, tel que déterminé par le Conseil, dans un ensemble d'actifs immobiliers, sera réputé être un Investissement;
Politique d'Investissement	La politique d'investissement de la Société, comme adoptée par le Conseil;
Investisseurs	Le Partnership et l'Investisseur Realstar;
Loi	La loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée;
Montant Net Utilisé	Pour chaque investisseur l'agrégat des Avances faites par l'Investisseur moins les Distributions à cet Investisseur effectuées périodiquement et à ces fins: (i) chaque Distribution est considérée comme effectuée lorsque le chèque est expédié à l'Investisseur concerné ou, si les fonds sont transférés par virement bancaire, la date à laquelle ces fonds sont transférés; (ii) chaque Avance faite avant ou à la date à laquelle cette Avance était due est réputée être effectuée à cette date; (iii) les Avances tardives seront traitées à la date à laquelle ces Avances ont été reçues par la Société; (iv) toute Distribution effectuée dans une devise autre que l'Euro doit être convertie en Euros selon le taux de clôture de la Banque du Canada du Jour Ouvrable précédant immédiatement la date de Distribution;
Frais Courants	Les frais, les coûts et les dépenses de la Société réelles et raisonnables, qui incluent, non limitativement, ce qui suit: (i) les honoraires, les frais et les dépenses d'impression et de diffusion des rapports, des convocations et des états financiers, y compris les coûts de d'envoi des rapports fiscaux aux Investisseurs et les déclarations fiscales de la Société; (ii) Les frais, les coûts et les dépenses de conseils juridiques et tous les coûts de procédure; (iii) Les frais, les coûts et les dépenses d'audit et d'expertise; (iv) Les frais bancaires et les frais, les coûts et les dépenses d'emprunt; (v) les frais, les coûts et les dépenses du dépositaire; (vi) les frais, les coûts et les dépenses de consultance externe; (vii) les frais, les coûts et les dépenses (y compris tous les droits de timbre et les honoraires de professionnels) d'identification, d'évaluation, de négociation,

de structuration, d'acquisition, de financement, d'exploitation, de surveillance et de disposition des placements potentiels et des Investissements contractés par la Société ou ses filiales;

(viii) les frais, les coûts et les dépenses d'assurance pour la Société ou pour une de ses filiales ou pour les membres du Conseil ou du conseil d'une de filiales de la Société concernant l'exécution de leurs devoirs et obligations liés à la Société (y compris, pour éviter tout doute, les frais, les coûts et les dépenses relatifs aux membres ou employés du Conseiller en leur qualité de gérants de la Société ou de l'une de ses filiales);

(ix) Les frais de déplacement raisonnables du Conseil ou des membres ou employés du Conseiller et de ses Partenaires en rapport avec les fonctions et obligations à l'égard de la Société;

(x) Impôts, taxes ou autres charges gouvernementales prélevées à la Société;

(xi) les intérêts principaux, les honoraires et les dépenses provenant de l'ensemble des emprunts effectués par la Société ou l'une de ses filiales directes ou indirectes;

(xii) les coûts encourus par la Société par rapport à ses lieux, les salaires et les coûts y-relatifs, ainsi que les frais et les dépenses liés à la tenue des assemblées générales d'Associés de la Société; et

(xiii) les frais, les coûts et les dépenses relatifs à la gestion de portefeuille et des risques en matière de placements, y compris toute couverture de risque de change; mais excluant la part, le cas échéant, des frais, coûts et dépenses se rapportant à une opportunité de co-investissement.

**Parts Sociales Ordinaires
Dépenses d'Organisation**

Parts Sociales Ordinaires de un euro chacune du capital social de la Société;

Les coûts réels et raisonnables de la Société payables du fait de son établissement et de l'établissement du Partnership, mais aussi engagés en vue d'arrangement avec le Conseiller (à l'exclusion de tout les frais d'agent de placement, mais y compris les dépenses courantes de tous les agents de placement);

Partnership

Realstar European Capital I L.P., un limited partnership constitué et existant sous les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, enregistré au numéro LP13071, dont l'associé général (general partner) est Realstar European Capital I (GP) Limited;

Personne

Désigne toute personne physique, un partnership, une société, une personne morale, une société à responsabilité limitée, une coentreprise (joint venture), une société par actions, une entreprise, une organisation ou une association non immatriculée, un trust (y compris les administrateurs de celle-ci en tant que tel), le gouvernement, une agence gouvernementale, une subdivision politique de tout gouvernement ou toute autre entité ou association de quelque nature que ce soit possédant ou non la personnalité juridique, étant ou non immatriculée;

**Droit préférentiel
à la Distribution**

comme défini dans l'Article 18.4.4;

Dividende préférentiel

comme défini dans l'Article 5.9.1;

Investisseur Realstar

RECAP I Holdings;

RECAP I Holdings

RECAP I Holdings S.à.r.l., une Société à Responsabilité Limitée gouvernée par les lois de Luxembourg, et plus particulièrement par la Loi;

Registre

Le registre des Associés de la Société répertoriant les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B et les Prêts de Participations aux Bénéfices émis par la Société;

Deuxième Ajustement

Comme décrit dans l'Article 17.3;

Deuxième Date

de Remboursement

la date à laquelle l'ensemble de tous les montants distribués par la Société à titre des Parts Sociales de Catégorie B résultant du Premier Ajustement de la formule à l'Article 17 est égal au vingt-cinq (25%) de l'ensemble (a) des montants distribués aux détenteurs des Parts Sociales de Catégorie A (y-compris par le remboursement du financement directe ou indirecte effectué contre les actifs de toute catégorie de Parts Sociales Indicielles ou par la rémunération sur un tel financement) (pour éviter tout doute, moins tout montant distribué pour les fins des Comptes de Couverture à l'égard de l'actif de la catégorie de Parts Sociales Indicielles concernée, plus toute distribution provenant de ces Comptes de Couverture (à l'exclusion des paiements, qui sont ensuite prêtés directement ou indirectement à la Société ou à l'une de ses filiales)) afin d'effectuer le Remboursement Minimal et (b) de toutes les distributions après la Première Date de Remboursement (à titre de Parts Sociales de Catégorie

Vendeur	A (y-compris par le remboursement du financement directe ou indirecte effectué contre les actifs de toute catégorie de Parts Sociales Indicielles ou par la rémunération sur un tel financement) ou à titres de Parts Sociales de Catégorie B), moins tout montant distribué pour les fins des Comptes de Couverture à l'égard de l'actif de la catégorie de Parts Sociales Indicielles concernée, plus toute distribution provenant de ces Comptes de Couverture (à l'exclusion des paiements, qui sont ensuite prêtés directement ou indirectement à la Société ou à l'une de ses filiales));
Parts Sociales	Un Investisseur qui envisage de transférer tout ou partie de ses Engagements; Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales de Catégorie A et les Parts Sociales de Catégorie B;
Associés	Les associés (y compris les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A et de Parts Sociales de Catégorie B) de la Société;
Filiale	Une société est une "Filiale" d'une autre société, considérée comme sa "Société Holding": (i) Si cette autre société dispose de la majorité des droits de vote attribués aux actionnaires, associés ou membres de cette dernière; (ii) Si cette autre société peut nommer ou révoquer, selon les cas, une majorité des membres du conseil d'administration, conseil de gérance, conseil de surveillance ou directoire de la société, tout en étant un actionnaire ou un associé de cette dernière; (iii) Si cette autre société est un actionnaire ou un associé, qui contrôle à elle seule, grâce à un contrat passé entre elle et les autres actionnaires ou associés de cette dernière, la majorité des droits de votes attribués aux actionnaires, associés ou membres de cette dernière; ou (iv) Si elle est une filiale d'une société qui est elle-même une filiale d'une troisième société; (v) les termes "Filiales" et "Société Holding" sont interprété en conséquence. De plus, les termes "filiale" et "holding" concernent aussi les partnerships qui sont, ou seraient, des filiales ou des sociétés holdings de la personne concernée, si la référence à la "société" était prise pour incorporer les partnerships et les entités similaires (avec ou sans personnalité juridique).
Parts Sociales Indicielles	les parts sociales indicielles rachetables, désignées par l'Assemblée Générale des Associés au moment de leur émission en tant que Parts Sociales Indicielles "1", Parts Sociales Indicielles "2", Parts Sociales Indicielles "3" et ainsi de suite, et prise individuellement en tant que Part Sociale Indicielle "1", Part Sociale Indicielle "2", Part Sociale Indicielle "3" et ainsi de suite, sauf stipulation contraire des Statuts, correspondant à une partie distincte d'actifs et passifs de la Société et étant divisées en Parts Sociales de Catégorie A et Parts Sociales de Catégorie B, en accord avec ce qui est prévu plus précisément dans ces Statuts;
Procédures d'Evaluation	la base d'évaluation des Investissements étant la valeur de marché des Investissements déterminés par un expert indépendant qui évalue conformément aux normes UK Royal Institute of Chartered Surveyors ou par une approche analogue en vu de déterminer la juste valeur marchande.

1. Dénomination - Forme Sociale.

Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "RECAP I S.à.r.l.", qui sera régie par les lois du Luxembourg, et en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les Statuts.

2. Durée.

La Société est constituée pour une période de vingt (20) ans à compter de la date de constitution de la Société.

3. Objet Social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, de Parts Sociales, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut en outre prendre des participations dans des partnerships.

3.2 La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations (à condition que celle-ci ne soit pas publique) qui pourront être convertibles et à l'émission de reconnaissances de dettes.

3.3 D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés du groupe, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

3.4 La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

3.5 La Société peut prendre toutes les mesures et mener à bien toute opération qu'elle pourra juger nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet, dans les limites fixées par la loi.

4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-ville, au Grand Duché de Luxembourg.

4.2 Des succursales ou autres bureaux pourront être établis au Luxembourg par résolution de la Société.

4.3 Dans l'éventualité où la Société détermine que des événements extraordinaires politiques, économiques ou sociaux se sont produits ou sont imminents, pourraient interférer avec les activités normales de la Société à son siège social, ou avec les moyens de communication entre ces bureaux et des personnes à l'étranger, le Siège Social peut être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires sont sans effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

5. Capital social.

5.1 Le capital souscrit et libéré de la Société est de cent quarante-six mille six sept trente-huit Euro (EUR 146.638,-) représenté par seize mille cent dix (16.110) Parts Sociales Ordinaires entièrement libérées de un Euro (EUR 1) chacune, quatre-vingt dix-sept mille huit cent quatre-vingt-six (97.896) Parts Sociales Indicielles de Catégorie A1 entièrement libérées de un euro (EUR 1) chacune, trente-deux mille six cent trente-deux (32.632) Parts Sociales Indicielles de Catégorie B1 entièrement libérées de un Euro (€ 1) chacune.

5.2 La Société pourra créer une ou plusieurs catégories de Parts Sociales Indicielles. Chaque catégorie de Parts Sociales Indicielles pourra être divisée en Parts Sociales de Catégorie A et en Part Sociale de Catégorie B. Chaque Part Sociale Ordinaire, Part Sociale de Catégorie A et Part Sociale de Catégorie B aura une valeur de un euro (€ 1).

5.3 Chaque Prime d'émission payée pour toute Part Sociale de Catégorie A ou Part Sociale de Catégorie B relative à une catégorie de Parts Sociales Indicielles après leur parution sera attribuée à un compte de réserve de prime d'émission correspondant à cette catégorie spécifique de Parts Sociales Indicielles de la Société.

5.4 Entre les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A et ceux de Parts Sociales de Catégorie B d'une catégorie particulière de Parts Sociales Indicielles, chaque catégorie de Parts Sociales Indicielles sera traitée comme une entité distincte. Les droits des associés de Catégorie A et ceux de Parts Sociales de Catégorie B d'une catégorie particulière de Parts Sociales Indicielles qui (i) ont, dès leur existence, été désigné comme correspondant à une catégorie de Parts Sociales Indicielles ou (ii) sont apparus dans le cadre de la création, du fonctionnement ou de la liquidation d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles sont, sauf disposition contraire prévue dans ces Statuts ou en vertu des lois applicables, strictement limités aux actifs de cette catégorie de Parts Sociales Indicielles et les actifs de cette catégorie de Parts Sociales Indicielles sont exclusivement disponibles pour satisfaire ces détenteurs. Les Associés dont les droits ne sont pas rattachés à une catégorie spécifique de Parts Sociales Indicielles n'ont aucun droit sur les actifs de quelque catégorie de Parts Sociales Indicielles. A partir de la Date de Clôture Finale, la proportion entre le nombre de Parts Sociales Indicielles émises au Partnership et le nombre de Parts Sociales Indicielles émises à RECAP I Holdings reflète à tout moment, avec le maximum de précision à laquelle on peut raisonnablement s'attendre, la proportion entre l'Engagement du Partnership et l'Engagement de RECAP I Holdings envers la Société.

5.5 Sauf disposition contraire prévue dans ces Statuts, aucune résolution des Associés qui pourrait affecter les droits des détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A ou de Parts Sociales de Catégorie B de Parts Sociales Indicielles ne peut être prise sans l'approbation préalable, le cas échéant, des détenteurs dont les droits ont trait à cette catégorie spécifique de Parts Sociales Indicielles. Toutes les décisions ou mesures prises en violation de cette prescription sont nulles et non avenues.

5.6 Toutes les conditions de quorum ou de droits de vote s'appliquent mutatis mutandis au niveau de chaque catégorie de Parts Sociales Indicielles.

5.7 Chaque catégorie de Parts Sociales Indicielles peut être liquidée séparément, sans que cette liquidation ne résulte dans la liquidation de toute autre catégorie de Parts Sociales Indicielles ou de la Société elle-même.

5.8 Le capital social de la Société souscrit et émis peut être augmenté ou diminué à tout moment par une résolution des Associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des statuts.

5.9 Chaque Part Sociale donne le droit aux dividendes, sous réserve de déclaration par une assemblée générale d'Associés, déterminés conformément aux principes suivants:

5.9.1 Dans la mesure où des bénéfices suffisants sont disponibles pour une distribution en conformité avec la Loi, chaque Part Sociale Ordinaire donne droit à son titulaire à un dividende préférentiel, mais non remboursable, à deux pour cent (2%) de sa valeur nominale (le "Dividende Préférentiel"); et

5.9.2 Puis, dans le but de déterminer les droits attachés aux dividendes de chaque catégorie de Parts Sociales Indicielles, en fonction du solde des montants disponibles à ce moment là pour la distribution en conformité avec la loi:

5.9.2.1 Sur un compte distinct tenu pour chaque catégorie de Parts Sociales Indicielles émises (en plus des états financiers détenus par la Société, selon la loi ou la pratique normale), la Société doit inscrire à son crédit:

a) Les montants de tous les revenus, les profits ou autres paiements reçus ou réduits par tout autre biais à la Société en ce qui concerne les investissements acquis par la Société en échange de l'émission de parts sociales de cette catégorie, ou par le produit de cette émission, ou par le produit de la réalisation de tels investissements;

b) un montant calculé via la formule suivante:

$$GI \times \frac{SP \text{ RTS}}{SP \text{ ATS}}$$

Où:

- **GI** représente le solde du revenu, des profits ou d'autres rentrées reçus ou réduits d'une quelconque autre moyen à la Société pendant l'année sociale après avoir crédité les montants énumérés à l'Article 5.9.2.1 a) ci-dessus;

- **SP RTS** représente le total du prix de souscription à tous les parts sociales d'une catégorie particulière de Parts Sociales Indicielles en émission;

- **SP ATS** représente le total du prix de souscription à tous les parts sociales de toutes les catégories de Parts Sociales Indicielles en émission;

5.9.2.2 À la fin de chaque exercice social, la Société inscrira en dette sur le compte distinct tenu pour chaque catégorie de Parts Sociales Indicielles:

a) le montant des dépenses, pertes, impôts et d'autres transferts de fonds supportés par la Société pendant cette année sociale qui peuvent être d'une façon légitime et raisonnable liés à l'acquisition, la réalisation, la gestion, l'exploitation ou l'évaluation de tout investissement acquis par la Société soit contre une émission de parts sociales d'une telle catégorie de parts sociales soit contre les produits d'une telle émission ou contre les produits provenant de la réalisation de tel investissements;

b) le montant résultant du calcul effectué selon la formule suivante:

$$GI \times \frac{SP \text{ RTS}}{SP \text{ ATS}}$$

Où:

- **GL** représente le solde des dépenses, des pertes, et d'autres transferts de fonds supportés par la Société pendant cette année sociale, déduction faite du total des débits énumérés à l'Article 5.9.2.2 a) ci-dessus;

- **SP RTS** est défini à l'Article 5.9.2.1 b) ci-dessus; et

- **SP ATS** est défini à l'Article 5.9.2.1 b) ci-dessus;

c) le montant résultant du calcul effectué selon la formule suivante:

$$LR \times \frac{GP \text{ RTS} - (LRTS + RTS \text{ GL})}{TP}$$

Où:

- LR représente la part du profit net total de la Société réalisé au cours de l'année sociale qui doit être alloué à la réserve légale afin de satisfaire les exigences de la Loi;

- GP RTS représente le montant obtenu par l'application de l'Article 5.9.2.1 ci-dessus à une catégorie appropriée de Parts Sociales Indicielles en émission;

- LRTS représente le montant obtenu par l'application de l'Article 5.9.2.2 a) ci-dessus à une catégorie appropriée de Parts Sociales Indicielles en émission;

- RTS GL représente le montant obtenu par l'application de l'Article 5.9.2.2 b) ci-dessus à une catégorie appropriée de Parts Sociales Indicielles en émission; et

- TP représente le profit total net de la Société;

Etant entendu que si à la fin d'une année sociale quelconque il apparaît qu'une ou plusieurs catégories de Parts Sociales Indicielles a/ont contribué à la réserve légale en excès par rapport à la part qu'elle(s) représente(nt) dans le prix total de souscription de toutes les Parts Sociales Indicielles, sa/ses compte(s) séparé(s) sera/seront crédité(s), dans la mesure applicable et aussitôt que possible dans les années sociales suivantes, en débitant les compte(s) séparé(s) d'autres catégories de Parts Sociales Indicielles jusqu'à ce que chaque catégorie de Parts Sociales Indicielles ait contribué à la réserve légale en proportion à la part qu'elle représente dans le prix total de souscription de toutes le Parts Sociales Indicielles.

d) le montant résultant du calcul effectué selon la formule suivante:

$$PD \times \frac{GP \text{ RTS} - (LRTS + RTS \text{ GL})}{TP}$$

- **PD** représente le montant total qui, le cas échéant, doit être payé aux Parts Sociales Ordinaires en tant que Dividende Préférentiel;

- **GP RTS** représente le montant obtenu en application de l'Article 5.9.2.1 ci-dessus à une catégorie appropriée de Parts Sociales Indicielles en émission;

- **LRTS** représente le montant obtenu en application de l'Article 5.9.2.2 a) ci-dessus à une catégorie appropriée de Parts Sociales Indicielles en émission;
- **RTS GL** représente le montant obtenu en application de l'Article 5.9.2.2 b) ci-dessus à une catégorie appropriée de Parts Sociales Indicielles en émission; et
- **TP** représente le profit total net de la Société.

5.9.2.3 Nonobstant toute disposition de cet Article 5.9, la Société inscrira les Honoraires du Conseiller au débit d'un compte séparé tenu uniquement pour les Parts Sociales de Catégorie A.

5.10 Dans les limites énoncées par la loi, des dividendes intérimaires peuvent être distribués suite à une résolution du conseil de gérance, à tout moment et une ou plusieurs fois au cours d'un exercice fiscal donné.

6. Société.

6.1 La Société est gérée par des gérants se réunissant en Conseil.

6.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Associés relèvent de la compétence du Conseil.

6.3 Dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société dans toute circonstance et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et prévu par les termes de l'Article 6 tel qu'il a été rédigé.

6.4 Il devra exister un nombre minimum de quatre gérants à tout moment. La Société sera engagée par les signatures de trois gérants du Conseil, ou par leurs signatures conjointes ou individuelles si le Conseil en a décidé ainsi.

6.5 Le Conseil pourra subdéléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. Le Conseil déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

6.6 Le Conseil peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil et des assemblées générales des Associés.

6.7 Les résolutions du Conseil seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par le président ou par un notaire et seront enregistrées.

6.8 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, le secrétaire ou par un gérant.

6.9 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins trois des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance et, en toute matière, y-compris et sans se limiter à l'acquisition, le refinancement ou la disposition d'un Investissement quelconque, une résolution est adoptée si elle recueille les voix d'au moins trois gérants.

6.10 Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil. Une telle approbation pourra tenir en ou plusieurs documents séparés.

6.11 Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du Conseil par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent s'entendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

6.12 Le Conseil détermine la politique d'investissement et d'emprunt de la Société, sous réserve des restrictions qui peuvent être énoncées par la loi ou un règlement ou par ces Statuts, et, ce faisant, le Conseil statue conformément à la Politique d'Investissement et pour tout investissement et la politique d'emprunts qui ont été émises par la Société et approuvées par le Conseil au jour le jour. Le Conseil est entièrement et exclusivement responsable de l'exploitation de la Société et de la gestion et du contrôle des activités et des affaires de la Société. Le Conseil prend toutes les décisions d'investissement et de désinvestissement portant sur les avoirs de la Société, dont les décisions doivent être conformes à la Politique d'Investissement.

6.13 Sous réserve de l'Article 19, le Conseil a le droit de déléguer certains de ses pouvoirs et compétences comme définis aux Articles 6.14.1 à 6.14.19 ci-dessous pour les personnes qu'il jugera apte à condition que le Conseil reste responsable des actes de ces délégués (dont le Conseiller).

6.14 Sans préjudice de la totalité des autres contrats conclus par la Société et sans limitation, le Conseil doit disposer, sous réserve des dispositions de ces Statuts, des pleins pouvoirs et compétence:

6.14.1 pour mettre en œuvre la Politique d'Investissement et acheter, vendre, échanger ou autrement disposer des investissements pour le compte de la Société et, le cas échéant, donner des garanties et indemnités dans le cadre d'une telle vente, échange ou disposition;

6.14.2 pour évaluer et négocier les opportunités d'investissement et surveiller les Investissements;

6.14.3 pour emprunter de l'argent pour tout objectif de la Société, conformément à et sous réserve des limites indiquées à l'Article 19 et pour conclure des engagements de souscription pour acquérir des investissements dans un syndicat avec d'autres investisseurs et pour acquérir des investissements supérieurs à l'exigence de la Société avec une volonté de vendre l'excédent à d'autres investisseurs;

6.14.4 pour participer à la gestion et au contrôle des Investissements, le cas échéant;

- 6.14.5 pour former des comités et leur donner des conseils et d'autres fonctions;
- 6.14.6 pour fournir ou se procurer des équipements de bureau et de direction du personnel ainsi que du matériel de bureau pour faciliter l'exercice de l'activité de la Société;
- 6.14.7 pour émettre et organiser l'émission d'appel de fonds, en relation avec l'émission de Parts Sociales, recevoir les paiements des Parts Sociales souscrites, et de recevoir les revenus et tout autres fonds provenant des investissements;
- 6.14.8 pour ouvrir, maintenir et fermer les comptes bancaires et les comptes de dépôts de la Société et, pour tirer des chèques et autres ordres de paiement;
- 6.14.9 pour conclure, faire et exécuter ces contrats, conventions et autres engagements et, pour accorder des garanties au nom de la Société et pour prendre tous les autres actes qu'il juge nécessaires et souhaitables ou qui peuvent avoir comme incidence, la conduite des affaires de La Société;
- 6.14.10 pour racheter des Parts Sociales comme permis et sous réserve de toutes les exigences de la Loi;
- 6.14.11 pour payer les Dépenses d'Organisation et les Coûts de Rupture et tous les frais et dépenses visés dans les Statuts comme étant à la charge de la Société;
- 6.14.12 pour intenter ou défendre les litiges se rapportant à la Société ou à l'un quelconque des actifs de la Société;
- 6.14.13 pour administrer les dossiers de la Société et les livres comptables au siège social de la Société;
- 6.14.14 pour recommander aux Associés une distribution en numéraire et/ou de s'acquitter du paiement d'intérêts aux Associés;
- 6.14.15 pour conclure des contrats au nom de la Société;
- 6.14.16 pour engager des employés, des agents indépendants, des avocats, des comptables, des dépositaires, des conseillers financiers et conseillers qu'il juge nécessaires ou souhaitables en ce qui concerne les affaires de la Société, y compris, et sans s'y limiter, tout Partenaire de la Société, pour effectuer tout ou partie des activités exposées dans cet Article 6;
- 6.14.17 globalement pour communiquer avec les Investisseurs et rapporter aux Investisseurs, à chaque fois où il le juge opportun, et pour représenter la Société en toutes occasions;
- 6.14.18 pour organiser l'évaluation périodique des Investissements de la Société (qui, afin de lever le doute, comprendra tous les propriétés immobiliers et d'autres actifs détenus directement par la Société ou par une quelconque de ses filiales), conformément aux Procédures d'Evaluation, et pour fournir des évaluations et autres états financiers pour les Associés. Ces évaluations doivent être effectuées au moins une fois par an et avec une dernière date d'évaluation, aux alentours du 31 décembre de chaque année; et
- 6.14.19 pour effectuer ces contrôles et procédures en ce qui concerne les Investisseurs qui pourraient être requis par les règles de lutte contre le blanchiment d'argent, les règlements ou les lignes directrices.

7. Parts Sociales et Registre.

- 7.1 Les Parts Sociales ne pourront être transférées à de nouveaux Associés sans que les Associés actuels représentant au moins les trois quarts du capital social n'y consentent lors d'une assemblée générale.
- 7.2 Les Parts Sociales seront émises sous forme nominative uniquement. Les certificats de Part Sociale Nominative peuvent être émis à la discrétion de la Société ou par d'autres voies comme l'exige la loi, et doivent être signés par la Société. Une telle signature peut être soit manuelle, soit imprimée, ou parvenir par télécopieur. Si les certificats de Part Sociale sont émis et un Associé désire que plus d'un certificat de Part Sociale soit émis pour ses Parts Sociales Ordinaires ou toute catégorie de Parts Sociales de Catégorie A ou Parts Sociales de Catégorie B d'une catégorie particulière de Parts Sociales Indicielles, le coût de ces certificats peut être imputé à cet Associé.
- 7.3 Toutes les Parts Sociales émises de la Société doivent être inscrits au Registre, conformément à l'article 185 de la Loi, qui doit être conservé et mis à jour par la Société ou par une ou plusieurs entités désignées à cet effet par la Société, et le registre doit contenir le nom de chaque Associé, son siège social ou son adresse, le nombre et la catégorie des Parts Sociales détenues par lui et le montant payé pour chacune de ces Parts Sociales. La personne en charge du registre doit également tenir un registre des coordonnées bancaires de chaque Associé. Sauf notification du contraire à la Société, elle considère l'information contenue dans le Registre comme juste et à jour, et peut notamment utiliser les adresses inscrites pour l'envoi de notifications et d'annonces, ainsi que les références bancaires, pour procéder à tout paiement.
- 7.4 Les transferts de Parts Sociales doivent être formalisés par un acte notarié ou par un acte sous seing privé. Les transferts de Parts Sociales doivent être inscrits dans le Registre au moment de la réception par la Société du formulaire de transfert, prévu à cet effet par la Société, ainsi que d'autres documents requis par la Société pour le transfert, et la constatation écrite de l'acheteur ou du cessionnaire comme prévu à l'Article 7.1, et, si les certificats de Parts Sociales ont été émis, les certificats de Part Sociales pertinents.
- 7.5 Toutes les Parts Sociales transférées dans la mesure permise par ces Statuts conserveront les droits et obligations que ces Parts Sociales avaient entre les mains du cédant.

8. Droits de vote.

- 8.1 Chaque Part Sociale comporte un droit de vote à toutes les assemblées des associés.

8.2 Sous réserve de l'Article 8.1, et à condition que les Associés aient toujours une excuse par rapport à leurs votes à l'égard du nombre entier de Parts Sociales, à toutes fins prévues par les présents Statuts, ceux-ci peuvent diviser leur détention de Parts Sociales en fonction de demandes adressées à la Société, en votant à une assemblée des Associés personnellement ou par procuration ou autrement concernant tout droit des Investisseurs à donner consentement à ou à demander toute action de la part de la Société ou du Conseil ou concernant la Société ou le Conseil.

9. Assemblées générales.

Toute assemblée des Associés de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des Associés de la Société. Elle doit avoir le plus large pouvoir d'ordonner, de réaliser ou de ratifier les actes relatifs à l'exploitation de la Société. Toute résolution de l'assemblée des Associés de la Société, modifiant les Statuts ou créant des droits ou obligations à l'égard des tiers doit être approuvée par la Société.

10. Date et Lieu des assemblées générales.

10.1 L'assemblée générale annuelle des Associés se tiendra à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg qui pourrait être indiqué dans la convocation, le, ou avant le, 31 mai à 10h00 et pour la première fois en 2009. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle des Associés se tiendra le premier Jour Ouvrable qui suit.

10.2 D'autres assemblées des Associés peuvent être tenues à ces lieux et dates qui seront spécifiés dans les convocations respectives à ces assemblées.

11. Organisation des assemblées générales.

11.1 Si un porteur de Parts Sociales de Catégorie A de quelque catégorie de Parts Sociales Indicielles en fait la demande par écrit, la Société est tenue de convoquer une assemblée générale des Associés afin d'envisager la dissolution de la Société, conformément à, et sous réserve de, l'article 18 ou à toutes autres fins autorisées en vertu de ces Statuts et du droit luxembourgeois. Pour la tenue des assemblées générales en vertu du présent Article 11.1, la Société doit envoyer la convocation énonçant l'ordre du jour au moins cinq (5) Jours Ouvrables avant l'assemblée à chaque Associé à l'adresse de l'Associé figurant dans le Registre et, en outre, communiquer tous les documents fournis par les Associés qui le demandent.

11.2 Aucune assemblée générale de la Société n'est tenue sans que tous les Associés soient présents.

11.3 Un Associé peut participer à toute assemblée des Associés en nommant une autre personne comme son représentant par procuration écrite ou par câble, télégramme, fax ou email.

11.4 Sauf disposition légale ou statutaire contraire, les résolutions à une assemblée des Associés dûment convoquée seront prises à la majorité simple des voix valablement exprimées par les membres présents ou représentés et ayant le droit au vote ou, si la résolution à adopter est de nature à modifier les droits respectifs au sein d'une ou plusieurs catégorie de Parts Sociales, une majorité simple des voix valablement exprimées par les membres présents ou représentés de chaque Catégorie et ayant droit au vote.

11.5 Le changement de nationalité de la Société n'est possible qu'avec le consentement unanime de tous les Associés.

11.6 La Société peut déterminer toutes les autres conditions qui doivent être remplies par les Associés eux-mêmes afin de prendre part aux assemblées d'Associés.

12. Convocation de l'Assemblée.

Sauf ce qui est prévu à l'article 11.1, les Associés se réuniront sur la convocation de la part de la Société énonçant l'ordre du jour et envoyée au moins dix (10) Jours Ouvrables avant la tenue de l'assemblée à chaque Associé à l'adresse de l'Associé figurant dans le Registre.

13. Disculpation et Indemnisation.

13.1 Aucune des Personnes Indemnisées ne sera tenue comme responsable pour toute perte de la Société ou de ses Associés du fait des services qui sont fournis à la Société en vertu de ces Statuts, ou en vertu de la Convention de Conseil ou de toute convention de sous-conseil relatifs aux activités de la Société qui sont en rapport avec la conduite, le business ou les activités de la Société, sauf en ce qui concerne les cas résultant d'une fraude, d'une faute intentionnelle, d'une négligence, de mauvaise foi de ces Personnes Indemnisées ou de violation délibérée de la loi applicable sur les valeurs mobilières par ces Personnes Indemnisées.

13.2 Sous réserve des articles 13.1 et 13.3, la Société devra indemniser les Personnes Indemnisées contre toutes et chaque réclamations, responsabilités, dommages, coûts et dépenses, y compris les honoraires juridiques raisonnables, les décisions de justice et les montants versés en règlement encourus en raison de l'activité de ces Personnes Indemnisées à l'égard de la Société, à condition toutefois qu'une Personne Indemnisée ne soit pas indemnisée dans les cas de fraude, de faute intentionnelle, de négligence, de mauvaise foi ou de violation délibérée des lois applicables en valeurs mobilières (chacune étant "Hors Champs"). Le droit d'indemnisation qui précède n'exclut pas d'autres droits auxquels une Personne Indemnisée peut avoir droit.

13.3 Pour éviter tout doute, les indemnités en vertu de l'article 13.2 doivent continuer à rester disponible nonobstant le fait que la Personne Indemnisée a cessé:

13.3.1 d'agir comme membre ou employé du Conseiller; ou

13.3.2 de fournir des services à la Société.

13.4 Le montant total de la responsabilité de chaque Investisseur en vertu de la présente Clause 13 ne doit à aucun moment, dépasser le montant de l'Engagement de cet Investisseur réalisés ou non, et, en cas de réalisation, restitués ou non à cet Investisseur.

14. Auditeur.

L'assemblée générale annuelle des Associés doit nommer l'Auditeur pour vérifier les états financiers de la Société. L'Auditeur est élu par l'assemblée générale annuelle des Associés et restera en fonction jusqu'à ce que son successeur soit élu.

15. Rachat de Parts Sociales.

15.1 La Société ne peut pas racheter ses Parts Sociales à la demande d'un Associé et tout rachat de Parts Sociales est subordonné à une approbation unanime de tous les Associés, donnée lors d'une assemblée d'Associés.

15.2 La Société peut toutefois sur décision de la Société dans le seul but d'effectuer une distribution en vertu de l'Article 17, racheter à tout moment ses propres Parts Sociales de Catégorie A et/ou Parts Sociales de Catégorie B et/ou les Parts Sociales de Catégorie A et Parts Sociales de Catégorie B comprise au sein d'une Catégorie de Parts Sociales Indicielles à un prix basé sur la valeur de ces Parts Sociales déterminée conformément aux Procédures d'Evaluation, dans les limites prévues par la Loi. Tout rachat de Parts Sociales par la Société en vertu du présent Article 15.2 ne peut être effectué que du fait de l'utilisation des bénéfices non distribués et des réserves libres de la Société. Ce rachat doit se faire au prorata entre les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A ou de Parts Sociales de Catégorie B comprise au sein d'une Catégorie de Parts Sociales Indicielles (l'exception faite du prix d'achat de chaque Part Sociale qui ne peut pas être fixé au prorata). Aucun rachat ne pourra être effectué s'il devait laisser la Société sans aucune Part Sociale émise ou avec un capital social sous le minimum requis par la Loi. La Société doit se conformer à toutes les exigences administratives nécessaires pour procéder à un rachat de Parts Sociales en vertu du présent Article 15.2.

15.3 Pour éviter tout doute, un tel rachat sera considéré comme une distribution dans le but de déterminer les droits des détenteurs de Parts Sociales de participer à un tel rachat et les dispositions de l'Article 17 seront applicables.

15.4 Toute Part Sociale rachetée par la Société ne pourra plus être émise et doit être annulée conformément à la loi applicable.

16. Année Sociale.

L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et prend fin le 31 décembre de la même année, à l'exception de la première année comptable, qui commence à la date de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2008.

17. Distributions.

17.1 Sous réserve à tout moment du Premier Ajustement et du Deuxième Ajustement tels que prévus respectivement aux Articles 17.2 et 17.3 les montants distribuables en conformité avec l'Article 5.9.2 et des conditions formulées par la loi luxembourgeoise (y-compris par voie du remboursement du capital social), par rapport à chaque catégorie de Parts Sociales Indicielles, seront alloués aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A et de Parts Sociales de Catégorie B comprises dans une catégorie de Parts Sociales Indicielles de façon que les détenteurs de Part Sociales de Catégorie B (sous réserve (le cas échéant) du Premier Ajustement ou du Deuxième Ajustement) aient droit de recevoir d'entre tous montants pareils un résultat d'application, au moment donné, de la formule suivante:

$$\left(\frac{A}{B} \times C\right) - D + E$$

où:

A représente le montant total (y-compris une prime d'émission quelconque) versé sur les Parts Sociales de Catégorie B d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question ensemble avec le montant (étant l' Ajustement") qui aurait été versé sur les Parts Sociales de Catégorie B si les Honoraires du Conseiller ont été imputé sur l'Engagement du détenteur de Parts Sociales de Catégorie B au même temps qu'ils ont été imputés sur le Partnership;

B représente le montant total (y-compris une prime d'émission quelconque et l'Ajustement requis sous le point A ci-dessus) versé sur les Parts Sociales de Catégorie A et sur les Parts Sociales de Catégorie B d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question avec la totalité de tout l'argent avancé (autrement que par versement sur leur Parts Sociales de Catégorie A) par les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A ou de Parts Sociales de Catégorie B d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question à la Société ou une de ses filiales quelconque par voie du financement directe ou indirecte des actifs d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question;

C représente la totalité de tous les montants distribués net d'impôt (ou détenu actuellement pour la distribution) par la Société ou une de ses filiales quelconques par rapport aux actifs directs ou indirects d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question (y-compris un remboursement ou une rémunération sur le financement assuré pour les actifs d'une catégorie de Parts Sociales en question par un détenteur de Parts Sociales de Catégorie A ou de Parts Sociales de Catégorie B) à laquelle se rajoutent tous les montants imputés sur la catégorie de Parts Sociales Indicielles en question

par rapport aux Honoraires du Conseiller dans la mesure où les Honoraires du Conseiller n'ont pas été financé par la voie d'appel de fonds adressé au Partnership, moins tout montant distribué pour les fins des Comptes de Couverture à l'égard de l'actif de la catégorie de Parts Sociales Indicielles concernée, plus toute distribution provenant de ces Comptes de Couverture (à l'exclusion des paiements, qui sont ensuite prêtés directement ou indirectement à la Société ou à l'une de ses filiales);

D représente le montant total distribué net d'impôt par la Société sur les Parts Sociales de Catégorie B d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question;

E est égal à F - G où F représente la totalité de tous les montants insuffisants précédents dans les distributions faites sur les Parts Sociales de Catégorie B des autres catégories de Parts Sociales Indicielles et une telle insuffisance de fonds se produit lorsqu'à l'application précédente de cette formule à l'égard des distributions sur une autre catégorie de Parts Sociales Indicielles le résultat d'application de cette formule a été plus grand que les montants qui auraient pu être distribués à ce moment là à l'égard de cette catégorie de Parts Sociales Indicielles, de sorte que les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question n'avaient pas reçu (et n'ont toujours pas reçu) le montant total qui leur est dû; et G représente la totalité de toutes les distributions faites suite à l'application de cette partie de la formule aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B ou toutes autres catégories de Parts Sociales Indicielles à cause de ces insuffisances de fonds.

17.2 Ceci est le Premier Ajustement à la formule définie à l'Article 17.1 ci-dessus. Il s'applique dans le cas où les montants reviennent à être distribués à l'égard d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles entre la Première Date de Remboursement et la Deuxième Date de Remboursement. Le Premier Ajustement exige d'ajuster le montant à être distribué aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B en ajoutant au résultat d'application de la formule de l'Article 17.1 le résultat d'application de la formule suivante (si le résultat est positif) et en déduisant de ce résultat le résultat d'application de la formule suivante (si le résultat est négatif):

$$0.6 \times I - J \text{ +/- } K$$

où:

I représente la totalité de tous les montants net d'impôt (a) distribués après la Première Date du Remboursement à l'égard d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question et (b) détenus actuellement pour la distribution à l'égard d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles (y-compris dans les deux cas par voie de remboursement ou rémunération sur un financement directe ou indirecte assuré pour l'actif d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles applicable), moins tout montant distribué pour les fins des Comptes de Couverture à l'égard de l'actif de la catégorie de Parts Sociales Indicielles concernée, plus toute distribution provenant de ces Comptes de Couverture (à l'exclusion des paiements, qui sont ensuite prêtés directement ou indirectement à la Société ou à l'une de ses filiales);

J représente la totalité de tous les montants distribués net d'impôt par la Société sur les Parts Sociales de Catégorie B d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question après la Première Date de Remboursement en résultat du Premier Ajustement;

K est égal à L - M où L représente la totalité de tous les montants insuffisants précédents dans les distributions faites sur les Parts Sociales de Catégorie B des autres catégories de Parts Sociales Indicielles par rapport aux montants dus sur ces Parts Sociales de Catégorie B en résultat du Premier Ajustement et une telle insuffisance de fonds se produit lorsqu'à l'application précédente du Premier Ajustement à la formule relative aux distributions sur une autre catégorie de Parts Sociales Indicielles le résultat d'application de cette formule a été plus grand que les montants qui auraient pu être distribués à ce moment là à l'égard de cette catégorie de Parts Sociales Indicielles, de sorte que les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question n'avaient pas reçu (et n'ont toujours pas reçu) le montant total qui leur est dû en résultat du Premier Ajustement; et M représente la totalité de toutes les distributions faites suite à l'application de cette partie de la formule aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B des catégories de Parts Sociales Indicielles à cause de ces insuffisances de fonds.

17.3 Ceci est le Deuxième Ajustement à la formule définie à l'Article 17.1 ci-dessus. Il s'applique dans le cas où les montants reviennent à être distribués à l'égard d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles après la Deuxième Date de Remboursement. Le Premier Ajustement exige d'ajuster le montant à être distribué aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B en ajoutant au résultat d'application de la formule de l'Article 17.1 le résultat d'application de la formule suivante (si le résultat est positif) et en déduisant de ce résultat le résultat d'application de la formule suivante (si le résultat est négatif):

$$0.2 \times \left(\frac{H}{B} \times N \right) - O \pm P$$

où:

B est défini à l'Article 17.1 ci-dessus;

H représente le montant total (y-compris une prime d'émission quelconque) versé sur les Parts Sociales de Catégorie A d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question avec la totalité de tout l'argent avancé par les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question à la Société ou une de ses filiales quelconque par voie du financement directe ou indirecte des actifs d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question;

N représente la totalité de tous les montants net d'impôt (a) distribués après la Deuxième Date du Remboursement à l'égard d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question et (b) détenus actuellement pour la distribution à l'égard d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles (y-compris dans les deux cas par voie de remboursement ou rémunération sur un financement directe ou indirecte assuré pour l'actif d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles applicable), moins tout montant distribué pour les fins des Comptes de Couverture à l'égard de l'actif de la catégorie de Parts Sociales Indicielles concernée, plus toute distribution provenant de ces Comptes de Couverture (à l'exclusion des paiements, qui sont ensuite prêtés directement ou indirectement à la Société ou à l'une de ses filiales);

O représente la totalité de tous les montants distribués net d'impôt par la Société sur les Parts Sociales de Catégorie B d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question après la Deuxième Date de Remboursement en résultat du Deuxième Ajustement;

P est égal à $Q - R$ où Q représente la totalité de (a) solde rapporté de K au moment de la Deuxième Date de Remboursement et (b) tous les montants insuffisants précédents dans les distributions faites sur les Parts Sociales de Catégorie B des autres catégories de Parts Sociales Indicielles par rapport aux montants dus sur ces Parts Sociales de Catégorie B en résultat du Deuxième Ajustement et une telle insuffisance de fonds se produit lorsqu'à l'application précédente du Premier Ajustement à la formule relative aux distributions sur une autre catégorie de Parts Sociales Indicielles le résultat d'application de cette formule a été plus grand que les montants qui auraient pu être distribués à ce moment là à l'égard cette catégorie de Parts Sociales Indicielles, de sorte que les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B d'une catégorie de Parts Sociales Indicielles en question n'avaient pas reçu (et n'ont toujours pas reçu) le montant total qui leur est dû en résultat du Deuxième Ajustement; et R représente la totalité de toutes les distributions faites suite à l'application de cette partie de la formule aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B ou toutes autres catégories de Parts Sociales Indicielles à cause de ces insuffisances de fonds.

17.4 Les Distributions dont il est question ci-dessous seront effectuées:

17.4.1 le cas échéant, par le moyen de versement d'un dividende annuel et des dividendes intérimaires sur les catégories de Parts Sociales Indicielles dans la mesure du possible ou par l'allocation des montants provenant de la liquidation de la Société; ou

17.4.2 par le rachat des catégories de Parts Sociales Indicielles en accord avec l'Article 15.

17.5 Tous les montants disponibles pour la distribution (y-compris par voie du remboursement du capital social) à l'égard de chaque catégorie de Parts Sociales Indicielles seront alloués aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A, à l'exception des montants alloués aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B, comprises dans cette catégorie de Parts Sociales en vertu des Articles 17.1 - 17.3 ci-dessus.

17.6 En sus du Dividende Préférentiel et du Droit Préférentiel à la Distribution les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires ont droit à tous les montants disponibles pour la distribution par la Société à l'exception de montants attribuables à une catégorie de Parts Sociales Indicielles en vertu des dispositions précédentes de l'Article 5.9 et cet Article 17.

17.7 Nonobstant toute clause contraire de ces Statuts, aucune Distribution des actifs ne sera faite au Partnership en nature.

18. Liquidation et Dissolution.

18.1 A l'extinction de la Société, celle-ci sera dissoute et liquidée.

18.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par le liquidateur en respect des dispositions de la Loi. Un délai raisonnable sera donné afin de liquider consciencieusement les biens de la Société, épurer les dettes vis-à-vis des créanciers afin de permettre à la Société de minimiser les pertes suite à la liquidation. Si la Société est incapable, endéans 12 mois à partir du commencement de la liquidation de vendre certains de ses actifs, ces actifs seront rayés des livres (written off), à condition que cela soit dans le meilleur intérêt de la Société et de ses Associés et dans la mesure où le liquidateur est autorisé par la loi applicable à prendre de tels intérêts en considération

18.3 La Société procédera à la vente et la liquidation des ses biens propres.

18.4 Le liquidateur appliquera et distribuera les montants reçu de la vente ou de la liquidation dans l'ordre de priorité suivant, sauf où la loi prévoit autrement:

18.4.1 Premièrement, payer les dépenses liées à la liquidation;

18.4.2 Deuxièmement, payer les créanciers de la Société dans l'ordre tel que prescrit par la loi ou autrement;

18.4.3 Troisièmement, établir les réserves que la Société jugera nécessaire (une telle réserve pouvant être versé à une société dépositaire);

18.4.4 Quatrièmement, aux détenteurs de Parts Sociales (ou leurs représentants légaux) dans l'ordre, proportion et montants suivants:

a) toute Part Sociale Ordinaire donne à son détenteur le droit préférentiel à la distribution sur un montant correspondant à sa valeur de souscription (le "Droit Préférentiel à la Distribution"), pari passu avec les autres Parts Sociales Ordinaires; et

b) toutes Parts Sociales Indicielles donnent à leurs détenteurs le droit à la part proportionnelle du bilan du compte séparé de chaque catégorie de Parts Sociales Indicielles à laquelle elle appartient, un tel compte séparé ayant été établi par le liquidateur en appliquant mutatis mutandis les dispositions des Articles 5.9 et 17.

18.5 Suivant la clôture de la liquidation, et la préparation du rapport de liquidation par le liquidateur, les auditeurs en place lors de la liquidation rédigeront également un rapport sur la liquidation.

18.6 Les profits nets de la liquidation seront distribués par les liquidateurs aux détenteurs des Parts Sociales suivant l'Article 17.

19. Délégation.

19.1 La Société est autorisée, dans le cadre des exigences de la loi luxembourgeoise, à déléguer, sous sa propre responsabilité, l'une de ses fonctions en vertu de ces Statuts à tout agent ou délégué, en utilisant toutes les compétences et attentions nécessaires, qui peut être considéré comme une personne appropriée pour s'acquitter des fonctions en rapport avec la Société.

19.2 La Société est tenue de suivre les agissements de chacun de ces délégués et, dans le cas où tous les délégués sont des Affiliés ou des Partenaires, y compris le Conseiller, elle sera entièrement responsable de leurs actes.

20. Rapport et Comptes Annuels.

La Société est tenue de préparer et d'approuver les états financiers de la Société pour chaque année sociale. Ces états financiers seront présentés en Euro. La Société est tenue de fournir ces états financiers pour leur vérification par les Auditeurs. Un jeu d'états financiers audités doit être fourni à chaque Investisseur le plus tôt possible (mais pas plus tard que cent cinquante (150) jours) suivant la fin de chaque année sociale. En outre, sur une base trimestrielle, au plus tard soixante quinze (75) jours après la fin d'un trimestre, la Société fournira aux Investisseurs les états financiers non audités de la Société.

21 Convocation.

21.1 Toute convocation adressée en vertu de ces Statuts devra prendre la forme écrite (ce qui, pour éviter tout doute, comprend la transmission par téléfax, et, si cela a été convenu avec un Investisseur, par e-mail) et toute convocation ou toute autre correspondance en vertu ou dans le cadre de ces Statuts doivent être délivrées à la personne concernée à l'adresse de leur siège social ou domicile ou à toute autre adresse qui sera notifiée par écrit à la partie expéditrice du document.

21.2 Toute convocation ou correspondance est réputée avoir été signifiée comme suit: 21.2.1 dans le cas d'une remise en mains propres, lors de la remise si elle a été remise entre 9h00 et 17h00 (heure de Luxembourg) un Jour Ouvrable et, si elle a été remise en dehors de ces heures, au moment où ces heures recommencent le premier Jour Ouvrable suivant la remise.

21.2.2 dans le cas d'une signification par lettre recommandée, le deuxième Jour Ouvrable après le jour où elle a été posté; et

21.2.3 dans le cas d'une transmission par téléfax ou par courriel (sous réserve de confirmation orale ou électronique de la réception de toutes les pages transmises), le jour où il est transmis à condition que, si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable ou, étant un Jour Ouvrable, la transmission est effective après 17h00 (heure de Luxembourg), puis à 9h00 (heure de Luxembourg) le premier Jour Ouvrable suivant la transmission de la convocation;

21.2.4 Afin de prouver le bon envoi, (autre que par téléfax, ou e-mail), il est suffisant de démontrer que la Convocation ou correspondance a bien été adressée et envoyée ou envoyée par courrier recommandée avec accusé de réception à l'endroit indiqué.

22. Modification des Statuts.

Les Statuts peuvent être modifiés à tout moment, avec le consentement d'Investisseur Realstar et de Partnership par le biais d'une assemblée générale extraordinaire, dans les conditions de quorum et de vote prévu par les présents Statuts et les lois de Luxembourg, à condition qu'aucune modification:

(i) ne change les dispositions de cet Article 22;

(ii) n'expose un Investisseur au risque des frais ou de responsabilité additionnels; ou

(iii) n'impose sur un Investisseur une obligation de faire un paiement additionnel à la Société outre le montant de son Engagement (et tout autre montant que l'Associé s'est obligé contractuellement de payer) ou qui aurait d'une autre façon causé un désavantage matériel aux droits et intérêts de la Société ou des Investisseurs ou toute catégorie d'Investisseur; sans consentement affirmatif de chaque Investisseur.

23. Loi Applicable.

Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts s'en réfèrent aux dispositions de la Loi, ou au droit luxembourgeois."

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à la charge de la Société à raison des présentes sont évalués à environ mille cinq cents euros.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent procès-verbal en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, le mandataire des comparants a signé avec Nous notaire le présent procès-verbal.

Signé: H. NEUMAN, P. HERMELINSKI, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 22 décembre 2010. Relation: LAC/2010/57870. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Tom BENNING.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 30 décembre 2010.

Référence de publication: 2011003366/1649.

(110002984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 janvier 2011.

Biocera S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4760 Pétange, 62, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 88.269.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022118/10.

(110025936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Boom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 120.019.

Le bilan et l'annexe au bilan au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022120/10.

(110025922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Cazelia, Société Anonyme.

Siège social: L-7594 Beringen, 17, rue des Noyers.

R.C.S. Luxembourg B 147.139.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022123/10.

(110026481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Centrale d'Achat en Commun de Produits Alimentaires S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 4.941.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022125/11.

(110026195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Centrale d'Achat en Commun de Produits Alimentaires S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 4.941.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022126/11.

(110026198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Coiffure Hair des Sens Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 7, avenue François Clement.
R.C.S. Luxembourg B 144.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 Janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011022127/10.

(110026440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Corporate Express Luxembourg Finance S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 84.831.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Gérant de Catégorie A / Gérant de Catégorie B

Référence de publication: 2011022128/11.

(110026589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Corsica Gestion, Société Civile.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg E 4.197.

Statuts coordonnés suite à l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue sous seing privé en date du 9 septembre 2010 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2011.

Pour la société

CORSICA GESTION

Crédit Agricole Luxembourg Conseil

Signatures

Référence de publication: 2011022130/15.

(110026082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Capital International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 141.970.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2011.

Mr. Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2011022131/13.

(110026191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Celsius European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 223.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.726.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 Feb 2011.

Mara Schwager (Citco REIF Services (Luxembourg) SA)

Signature

Référence de publication: 2011022133/13.

(110026294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

D.B. Zwirn Anam Holdings (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 113.697.

—
Le comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

D.B. Zwirn Anam Holdings (Lux) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011022137/12.

(110026365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

D-Box S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 44, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 154.680.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 10 février 2011.

Patrick SERRES

Notaire

Référence de publication: 2011022139/12.

(110025946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Inflight Media Marketing (I.M.M.) International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 136.923.

—
Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022140/10.

(110026218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

**Dynasty Holdings S.A., Société Anonyme,
(anc. Brookland Investments S.A.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 156.785.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Karine REUTER
Notaire

Référence de publication: 2011022145/12.

(110026006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Dunedin Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 88.883.

Les comptes annuels au 31 octobre 2010 pour la période du 1^{er} novembre 2009 au 31 octobre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 10.02.2011.

Signature.

Référence de publication: 2011022153/11.

(110026211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Elite Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 50.614,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 108.087.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011022155/12.

(110025970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Uninvest IV, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 122.856.

Extrait de la résolution du conseil d'administration prise le 14 octobre 2010, ayant adopté les résolutions suivantes:

1. Le conseil d'administration a pris acte de la démission de Madame Angela Docherty (demeurant à Unilever House, 100 Victoria Embankment, London, EC4Y ODY, United Kingdom), avec effet au 30 septembre 2010;

2. Le conseil d'administration a élu Monsieur Mark Walker (demeurant à Unilever House, 100 Victoria Embankment, London, EC4Y ODY, United Kingdom) avec effet au 14 octobre 2010, à la fonction d'administrateur sujet à l'approbation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier pour une période se terminant à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui aura lieu en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour UNIVEST IV

Northern Trust Luxembourg Management Company S.A.

Steve David / Olivier Noel

Managing Director / Vice President - Transfer Agency

Référence de publication: 2011005395/20.

(110004657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Elite Holding S.A., Société Anonyme.**Capital social: USD 50.614,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 108.087.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011022156/12.

(110025972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Elite Holding S.A., Société Anonyme.**Capital social: USD 50.614,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 108.087.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011022157/12.

(110025974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Elite Holding S.A., Société Anonyme.**Capital social: USD 50.614,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 108.087.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011022158/12.

(110025975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Immobiliare Ortana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 84.819.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Associés tenue en date du 31 janvier 2011, a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de M. Frank Walenta, en tant que gérant de la société, est acceptée avec effet immédiat.
- M. Ivo Hemelraad, avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat.
- Le siège social de la société est transféré du «12 Rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg» au «15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg» avec effet immédiat.

Il convient également de noter que l'adresse professionnelle du gérant, Mme Johanna Van Oort, est modifiée comme suit: 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 1^{er} février 2011.

Référence de publication: 2011020268/19.

(110024583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2011.

Elite Holding S.A., Société Anonyme.**Capital social: USD 50.614,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 108.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011022159/11.

(110025980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Elite Holding S.A., Société Anonyme.**Capital social: USD 50.614,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 108.087.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2011022160/11.

(110025981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Enigma International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 68.925.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022165/10.

(110026150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Ernst & Young Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 88.019.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Munsbach, le 10 février 2011.

Référence de publication: 2011022166/11.

(110026067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Ernst & Young Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 88.019.

Les comptes consolidés au 30 juin 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été
déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Munsbach, le 10 février 2011.

Référence de publication: 2011022167/11.

(110026079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Euro Engineering Contractors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 60.835.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022168/10.

(110026224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Europe Universal Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-7594 Beringen, 17, rue des Noyers.
R.C.S. Luxembourg B 106.928.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022169/10.

(110026475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Fiduciaire B.C.M. s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5627 Mondorf-les-Bains, 11, avenue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 137.211.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 Janvier 2011.

Signature.

Référence de publication: 2011022172/10.

(110026504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Omen Holding AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 49.388.

Im Jahre zweitausendundzehn, den zweiten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster (Grossherzogtum Luxemburg).

Wurde eine ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft OMEN HOLDING AG mit Sitz in L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen., eingetragen beim Handels- und Firmenregister Luxemburg („Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg“) unter der Nummer B 49.388, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Paul FRIEDERS, mit Amtswohnsitz in Luxemburg, am 23. November 1994, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 90 vom 4. März 1995, abgehalten.

Die Versammlung beginnt unter dem Vorsitz von Herrn Carsten SÖNS, berufsansässig in Luxemburg.

Der Vorsitzende ernennt zur Schriftführerin Frau Cristina SCHMIT, berufsansässig in Junglinster.

Zum Stimmzähler wird Herr Max MAYER, berufsansässig in Junglinster ernannt.

Sodann stellt der Vorsitzende fest:

I.- Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Bureau der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die sechshundertfünfzig (650) Aktien welche das gesamte Kapital von vierunddreissig tausend Euro (EUR 34.000,-) darstellen hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäß zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann, da alle anwesenden und vertretenen Aktionäre, nach Kenntnisnahme der Tagesordnung, bereit waren, ohne Einberufung hierüber abzustimmen.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem amtierenden Notar "ne varietur" unterzeichnet, bleibt gegenwärtigem Protokoll, zusammen mit der Vollmacht, mit welchem sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II.- Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Löschung des Nennwertes pro Aktie
2. Aufgabe des Statuts einer Holdinggesellschaft und dessen steuerlichen Bestimmungen und Umwandlung der Gesellschaft in eine Finanzbeteiligungsgesellschaft
3. Abänderung des Gesellschaftszwecks wie folgt:

"Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irdgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Finanz-, Industrie- oder Handelsunternehmen; die Gesellschaft kann alle Arten von Wertpapieren und Rechten erwerben sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern; darüberhinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen erwerben und verwerten; die Gesellschaft kann den Gesellschaften an denen sie direkt beteiligt ist jede Art von Unterstützung gewähren sei es durch Darlehen, Garantien, Vorschüsse oder sonstwie.

Die Gesellschaft kann alle Rechtshandlungen vornehmen welche mit dem vorstehenden Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängen oder denselben fördern.

Die Gesellschaft kann Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten.

Die Gesellschaft darf alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliargeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf vorgenannte Geschäfte beziehen oder die deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen."

5. Komplette Neufassung der Satzung der Gesellschaft.

6. Verschiedenes.

Die Ausführungen des Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasst die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst:

- den Nennwert pro Aktie zu löschen
- den Statut einer Holdinggesellschaft und dessen steuerlichen Bestimmungen aufzugeben und der Gesellschaft in eine Finanzbeteiligungs-gesellschaft, umzuwandeln;
- * den Gesellschaftszweck abzuändern und für ihn den in der Tagesordnung unter Punkt 3) angegebenen Wortlaut anzunehmen; und
- * beschließt folgende Neufassung des Gesellschaftsvertrages, um diesen an die hiervoor genommenen Beschlüsse anzupassen:

Titel I. - Name - Sitz - Zweck - Dauer

Art. 1. Es wird zwischen dem Komparenten und allen, welche spätere Inhaber von Aktien werden, eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung " OMEN HOLDING AG " gegründet (hiernach die "Gesellschaft")

Art. 2. Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Art. 3. Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter irdgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Finanz-, Industrie- oder Handelsunternehmen; die Gesellschaft kann alle Arten von Wertpapieren und Rechten erwerben sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern; darüberhinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen erwerben und verwerten; die Gesellschaft kann den Gesellschaften an denen sie direkt beteiligt ist jede Art von Unterstützung gewähren sei es durch Darlehen, Garantien, Vorschüsse oder sonstwie.

Die Gesellschaft kann alle Rechtshandlungen vornehmen welche mit dem vorstehenden Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängen oder denselben fördern.

Die Gesellschaft kann Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten.

Die Gesellschaft darf alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliargeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf vorgenannte Geschäfte beziehen oder die deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen..

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg, (Großherzogtum Luxemburg).

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrats kann die Gesellschaft Filialen, Zweigniederlassungen, Agenturen oder Verwaltungssitze sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichten.

Unbeschadet der Regeln des allgemeinen Rechtes betreffend die Kündigung von Verträgen, falls der Gesellschaftssitz auf Grund eines Vertrages mit Drittpersonen festgesetzt wurde, kann, durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates, der Sitz der Gesellschaft an jede andere Adresse innerhalb der Gemeinde Luxemburg verlegt werden.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Generalversammlung an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum verlegt werden.

Titel II. - Kapital, Aktien

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt vierunddreissig tausend Euro (EUR 34.000,-), eingeteilt in sechshundertfünfzig (650) Aktien ohne Nennwert.

Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft kann erhöht oder reduziert werden, durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher unter den gleichen Bedingungen wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann, im Rahmen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und gemäß den darin festgelegten Bedingungen, ihre eigenen Aktien erwerben.

Art. 6. Die Aktien lauten auf den Namen oder auf den Inhaber oder teils auf den Namen und teils auf den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre, vorbehaltlich gegenteiliger gesetzlicher Bestimmungen.

Am Gesellschaftssitz wird ein Register der Namensaktien geführt, in welches jeder Aktionär Einblick hat, und welches die in Artikel 39 des Gesetzes vorgesehenen Angaben enthält. Das Eigentum der Namensaktien wird durch Eintragung in das Register festgestellt. Über die Eintragung in das Register werden Zertifikate ausgestellt, welche von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, oder im Fall eines Alleinverwalters, von diesem unterzeichnet werden.

Die Inhaberaktie wird von zwei Verwaltungsratsmitgliedern, oder im Fall eines Alleinverwalters, von diesem unterzeichnet werden. Die Unterschrift kann entweder handschriftlich, gedruckt oder mittels eines Stempels angebracht werden.

Eine der Unterschriften kann jedoch von einer durch den Verwaltungsrat delegierten Person angebracht werden. In diesem Fall muss sie handschriftlich sein. Eine beglaubigte Kopie des Beschlusses, welcher die Delegation an eine Person enthält welche nicht Mitglied des Verwaltungsrats ist, wird vorher gemäß Artikel 9 Absatz 1 und 2 des Gesetzes, hinterlegt.

Die Gesellschaft wird nur einen Träger pro Aktie anerkennen; für den Fall, wo das Eigentum einer Aktie ungeteilt, aufgeteilt oder strittig ist, müssen die Personen, welche ein Recht auf diese Aktie beanspruchen, einen einzigen Bevollmächtigten benennen der sie gegenüber der Gesellschaft vertritt. Die Gesellschaft hat das Recht, die Ausübung aller Verfügungsrechte, welche dieser Aktie anhaften, zu suspendieren, und zwar solange bis eine einzige Person der Gesellschaft gegenüber als Eigentümer bestimmt worden ist.

Titel III. - Generalversammlung der Aktionäre Beschlüsse des einzigen Aktionärs

Art. 7. Die Generalversammlung vertritt alle Aktionäre. Sie hat die weitestgehenden Vollmachten, um über die Angelegenheiten der Gesellschaft zu befinden. Falls die Gesellschaft einen einzigen Aktionär hat, so übt dieser die Rechte der Generalversammlung aus.

Die Generalversammlung wird durch den Verwaltungsrat einberufen. Sie kann ebenfalls einberufen werden auf Wunsch von Aktionären welche mindestens ein Zehntel des Kapitals vertreten.

Art. 8. Die jährliche Generalversammlung tritt in der Gemeinde des Gesellschaftssitzes oder an jedem anderen im Einberufungsschreiben genannten Ort im Grossherzogtum Luxemburg zusammen und zwar am 3. Mittwoch des Monats Juni um 15.00 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Arbeitstag statt.

Andere Versammlungen der Aktionäre können an dem im Einberufungsschreiben angegebenen Zeitpunkt und Ort stattfinden.

Das gesetzlich vorgesehene Quorum und die Fristen regeln die Einberufung und die Führung der Versammlungen, vorbehaltlich gegenteiliger Bestimmungen der Satzung.

Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme. Jeder Aktionär kann an den Versammlungen teilnehmen indem er per Brief, Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax eine andere Person als seinen Bevollmächtigten bestimmt.

Vorbehaltlich anderweitiger Bestimmungen von Gesetzes wegen oder aufgrund dieser Satzung werden die Beschlüsse auf der Hauptversammlung mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Anleger gefasst.

Der Verwaltungsrat kann alle anderen von den Aktionären zu erfüllenden Bedingungen festlegen um an den Versammlungen teilzunehmen.

Falls alle Aktionäre bei einer Versammlung anwesend oder vertreten sind, und falls sie erklären die Tagesordnung zu kennen, kann die Versammlung ohne Einberufung abgehalten werden.

Die im Rahmen einer Versammlung gefassten Beschlüsse werden in einem Protokoll festgehalten welches von den Mitgliedern des Büros und den Aktionären, welche dies verlangen, unterzeichnet wird. Falls die Gesellschaft nur einen einzigen Aktionär hat, werden dessen Beschlüsse ebenfalls in einem Protokoll festgehalten.

Die Teilnahme der Aktionäre an den Versammlungen kann per Visiokonferenz oder durch Kommunikationsmittel erfolgen welche ihre Identifizierung ermöglichen. Solche Mittel müssen technischen Charakteristika genüge leisten, welche die tatsächliche Teilnahme an der Versammlung, deren Beschlüsse kontinuierlich übertragen werden, garantieren. Die Teilnahme an einer Versammlung durch solche Mittel kommt einer persönlichen Teilnahme gleich.

Titel IV - Verwaltungsrat

Art. 9. Die Gesellschaft wird verwaltet von einem Verwaltungsrat bestehend aus mindestens drei Mitgliedern, Gesellschafter oder nicht. Falls die Gesellschaft jedoch nur einen einzigen Aktionär zählt oder, falls anlässlich einer Hauptversammlung festgestellt wird, dass die Gesellschaft nur noch einen einzigen Aktionär zählt, kann die Zusammensetzung des Verwaltungsrats auf ein (1) Mitglied beschränkt werden bis zur nächsten ordentlichen Hauptversammlung, welche die Existenz von mehreren Aktionären feststellt.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden von der Hauptversammlung der Aktionäre ernannt welche ihre Anzahl, ihre Vergütung und ihre Amtszeit festsetzt. Die Verwaltungsratsmitglieder werden für eine Höchstdauer von sechs (6) Jahren ernannt bis zur Wahl ihrer Nachfolger.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden durch die Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gewählt.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann jederzeit mit oder ohne Grund durch Beschluss der Generalversammlung abberufen werden.

Falls der Posten eines Verwaltungsratsmitglieds durch Tod, Rücktritt oder anderswie unbesetzt ist, kann dieser freie Sitz, gemäß den gesetzlichen Bestimmungen, provisorisch bis zur nächsten Hauptversammlung besetzt werden.

Art. 10. Der Verwaltungsrat wird unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden wählen und er kann ebenfalls einen stellvertretenden Vorsitzenden wählen. Er kann ebenfalls einen Sekretär wählen, welcher nicht Verwaltungsratsmitglied sein muss, und welcher mit der Abfassung der Protokolle der Verwaltungsratssitzungen und der Generalversammlungen betraut ist.

Der Verwaltungsrat tritt auf Einberufung des Vorsitzenden oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern an dem in der Einberufung festgesetzten Ort zusammen.

Der Vorsitzende führt den Vorsitz aller Generalversammlungen und

Verwaltungsratssitzungen; im Fall seiner Abwesenheit kann die Generalversammlung oder der Verwaltungsrat mit Stimmenmehrheit der anwesenden Personen pro tempore ein anderes Verwaltungsratsmitglied bestimmen um den Vorsitz der Versammlungen zu übernehmen.

Jede Verwaltungsratssitzung wird, durch schriftlichen Bescheid mindestens vierundzwanzig Stunden im voraus einberufen, ausser im Dringlichkeitsfall, wobei dann die Art und die Gründe der Dringlichkeit im Einberufungsbescheid angegeben werden müssen. Es kann auf den Einberufungsbescheid verzichtet werden, falls jedes Verwaltungsratsmitglied hierzu per Brief, Kabel, Telegramm, Telex, Telefax oder anderem gleichwertigen Kommunikationsmittel sein Einverständnis gegeben hat. Eine spezielle Einberufung ist nicht erforderlich bei Verwaltungsratssitzungen welche an einem vorher durch Beschluss des Verwaltungsrats festgesetzten Zeitpunkt und Ort stattfinden.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann an den Versammlungen teilnehmen indem er per Brief, Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax ein anderes Verwaltungsratsmitglied als seinen Bevollmächtigten bestimmt.

Ein Verwaltungsratsmitglied kann mehrere seiner Kollegen vertreten.

Jedes Verwaltungsratsmitglied kann an den Sitzungen kann per Visiokonferenz oder durch Kommunikationsmittel, welche ihre Identifizierung ermöglichen, teilnehmen. Solche Mittel müssen technischen Charakteristika genüge leisten, welche die tatsächliche Teilnahme an der Verwaltungsratssitzung, deren Beschlüsse kontinuierlich übertragen werden, garantieren. Die Teilnahme an einer Versammlung durch solche Mittel kommt einer persönlichen Teilnahme gleich.

Die Beschlüsse werden mit Stimmenmehrheit der anwesenden oder vertretenen Verwaltungsratsmitglieder gefasst. Bei Stimmengleichheit, entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat kann einstimmig Beschlüsse per Rundschreiben fassen, wobei die Zustimmung mittels eines oder mehrerer Schriftstücke, Brief, Telefax oder jedem anderen ähnlichen Kommunikationsmittel erfolgt, wobei das Ganze zusammen das Protokoll darstellt, welches als Beweis des gefassten Beschlusses dient.

Art. 11. Die Protokolle aller Verwaltungsratssitzungen werden vom Vorsitzenden unterzeichnet oder, im Fall seiner Abwesenheit, durch den stellvertretenden Vorsitzenden oder durch zwei Verwaltungsratsmitglieder. Die Kopien oder Auszüge der Protokolle welche bei Gericht oder anderswo dienen sollen werden vom Vorsitzenden oder von zwei Verwaltungsratsmitgliedern unterzeichnet. Falls der Verwaltungsrat nur aus einem Mitglied besteht, wird dieses unterzeichnen.

Art. 12. Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Verwaltungs- und Veräußerungshandlungen im Rahmen des Gesellschaftszweckes vorzunehmen. Alles was nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung der Aktionäre vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Falls die Gesellschaft einen Alleinverwalter hat, so übt dieses die Befugnisse des Verwaltungsrats aus.

Der Verwaltungsrat darf seine Befugnisse zur Führung der täglichen Geschäftsführung und Vertretung, gemäß Artikel 60 des Gesetzes, einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Geschäftsführern oder anderen Bevollmächtigten, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen und alleine oder gemeinsam handeln, übertragen. Ihre Ernennung, ihre Abberufung und ihre Befugnisse werden durch Beschluss des Verwaltungsrats geregelt. Die Übertragung an ein Verwaltungsratsmitglied bedingt, dass der Verwaltungsrat der Generalversammlung jährlich Bericht erstattet über die Bezüge, Vergütungen und anderer Vorteile des Delegierten.

Die Gesellschaft kann ebenfalls notarielle oder privatschriftliche Spezialvollmachten erteilen.

Art. 13. Die Gesellschaft wird durch die Kollektivunterschrift von je einem Verwaltungsratsmitglied mit A Unterschrift und einem Verwaltungsratsmitglied mit B Unterschrift oder durch die Einzelunterschrift der Person(en) denen solche Unterschriftsvollmachten vom Verwaltungsrat übertragen wurden, verpflichtet. Falls die Gesellschaft einen Alleinverwalter hat, wird sie durch dessen Einzelunterschrift verpflichtet.

Titel V. - Aufsicht

Art. 14. Die Geschäfte der Gesellschaft obliegen der Aufsicht eines oder mehrerer Kommissare, welche nicht Aktionär sein müssen. Die Generalversammlung der Aktionäre ernennt die Kommissare und bestimmt außerdem ihre Zahl, ihre Vergütung sowie ihre Amtszeit, welche sechs (6) Jahre nicht überschreiten darf.

Titel VI. - Geschäftsjahr - Bilanz

Art. 15. Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom 1. Januar bis zum 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 16. Vom jährlichen Reingewinn der Gesellschaft werden fünf Prozent (5%) vorweggenommen und der gesetzlichen Rücklage zugeführt. Diese Vorwegnahmen und Zuführungen sind nicht mehr zwingend vorgeschrieben, wenn die Rücklage zehn Prozent (10%) des Kapitals erreicht hat, so wie in Artikel 5 der Satzung vorgesehen, oder so wie es laut Artikel 5 erhöht oder reduziert wurde.

Die Hauptversammlung der Aktionäre bestimmt, auf Vorschlag des Verwaltungsrats, auf welche Weise über den Saldo des jährlichen Reingewinns verfügt wird.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, unter den gesetzlichen Bedingungen Vorschüsse auf Dividenden auszuführen.

Titel VII. - Liquidation

Art. 17. Im Fall der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere Liquidatoren, natürliche oder juristische Personen, ernannt von der Generalversammlung der Aktionäre, welche ihre Befugnisse und Vergütungen bestimmt, durchgeführt.

Titel VIII. - Satzungsänderung

Art. 18. Die gegenwärtige Satzung kann durch die Generalversammlung der Aktionäre, welche gemäß den Bestimmungen von Artikel 67-1 des Gesetzes abstimmt, abgeändert werden.

Titel IX. - Schlussbestimmung - Anwendbares recht

Art. 19. Für alle in dieser Satzung nicht vorgesehenen Punkte, berufen und beziehen sich die Gesellschafter auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Kosten

Der Gesamtbetrag aller Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, welcher der Gesellschaft im Zusammenhang mit dieser Urkunde entstehen oder berechnet werden, wird auf ungefähr 1.150,- EUR abgeschätzt.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Carsten SÖNS, Cristina SCHMIT, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 décembre 2010. Relation GRE/2010/4342. Reçu soixante-quinze euros 75,00€

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE

Junglinster, den 10. Januar 2011.

Référence de publication: 2011004425/229.

(110004602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Tvikobb S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 94.913.

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 4 janvier 2011

Est nommé administrateur, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 avril 2010, qui se tiendra extraordinairement au cours de l'année 2011:

- Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

En remplacement de Monsieur John SEIL, administrateur démissionnaire en date du 4 janvier 2011.

Luxembourg, le 7 janvier 2011.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2011004525/15.

(110004656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Fiduciaire B.C.M. s.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-5627 Mondorf-les-Bains, 11, avenue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 137.211.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 Janvier 2011. Signature.

Référence de publication: 2011022173/10.

(110026508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Fernandes Group s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5401 Ahn, 5, rue des Vignes.

R.C.S. Luxembourg B 141.240.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 Janvier 2011. Signature.

Référence de publication: 2011022175/10.

(110026507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Fernandes Group s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5401 Ahn, 5, rue des Vignes.

R.C.S. Luxembourg B 141.240.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 Janvier 2011. Signature.

Référence de publication: 2011022176/10.

(110026520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Fincomp S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.507.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2011022179/10.

(110026152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Patron Dieter S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 115.588.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 26 Janvier 2011

Première résolution

L'Associé Unique accepte la démission de M. Michael Vandeloise de son poste de gérant de la société avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'Associé Unique nomme Mr. Robert Brimeyer, né le 3 Mai 1972 à Luxembourg, Luxembourg, résidant professionnellement au 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg, au poste de gérant de la société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour extrait
Pour la société

Référence de publication: 2011019730/18.

(110023629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2011.

Fisch & Geflügel - Welfrange, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5698 Welfrange, 17, rue de Remich.

R.C.S. Luxembourg B 38.310.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 4 février 2011.

Patrick SERRES

Notar

Référence de publication: 2011022181/12.

(110025939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

FKS Investments Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 86.695.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022182/10.

(110026154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

FR Transport S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3328 Crauthem, 49, rue de Weiler.

R.C.S. Luxembourg B 151.975.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022184/10.

(110026596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Gepcim S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 105.304.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011022186/10.

(110026221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Goetz & Weiler S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 86.390.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 18/03/2002

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GOETZ & WEILER

Signature

Référence de publication: 2011022188/12.

(110026522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Albatross Immobilière Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.666.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011021602/9.

(110026142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 février 2011.

Maui S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 57.699.

L'an deux mille dix,
le seize décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

à Bertrange, s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de «MAUI S.A.», (la «Société»), une société anonyme, établie et ayant son siège social actuellement au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 57 699, constituée suivant acte notarié du 23 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 189 du 15 avril 1997, page 9047.

Les statuts de la Société furent modifiés pour la dernière fois suivant décision des actionnaires prise en assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé à la date du 04 mars 2009, publié au Mémorial, le 08 avril 2009, sous le numéro 765.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Valérie BOSSI, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc TONON, employé privé, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marylène KRIEGER, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Décision de la mise en liquidation de la Société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social actuellement fixé à quatre millions neuf cent quatre vingt trois mille deux cent soixante dix neuf Euros et cinquante huit cents (4.983.279,58 EUR), est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée DECIDE la dissolution anticipée de la Société «MAUI S.A.» prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée DECIDE de nommer comme seul liquidateur de la Société:
la société «DEALISLE LTD», une société régie par les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social au 41 Chalton Street, Londres NW1 1JD (Royaume-Uni).

Troisième résolution

L'Assemblée DECIDE d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: V. BOSSI, M. TONON, M. KRIEGER, J.J. WAGNER.

Enregistré Esch-sur-Alzette A.C., le 21 décembre 2010. Relation: EAC/2010/16316. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur , (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011004389/66.

(110004742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 janvier 2011.

Inversiones Ampudia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 86.425.

Par décision du conseil d'administration tenu le 07 Février 2011 au siège social de la Société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, la démission de:

Monsieur Francesco MOGLIA, résidant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg de sa fonction d'administrateur,

- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat

Monsieur Andrea CASTALDO résidant professionnellement au 19/21 Boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg,

son mandat ayant pour échéance l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Luca CHECCHINATO / Signature

Référence de publication: 2011019615/20.

(110023463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2011.

Invista European Real Estate Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 108.462.

Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 31 janvier 2011

L'Associé unique de la Société a décidé comme suit:

- de nommer Laurence Quevy, née le 27 juillet 1972 à Mons, Belgique, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Gérante de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance est désormais composé de:

- Marta Kozinska;
- Michael Chidiac;
- Anthony Peter Smedley;
- Laurence Quevy.

Luxembourg, le 31 janvier 2011.

Pour extrait conforme

INVISTA EUROPEAN REAL ESTATE FINANCE S.à r.l.

Marta Kozinska

Gérante

Référence de publication: 2011020567/22.

(110023373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2011.

Industrial Engineering S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 124.930.

Il résulte d'une lettre datée du 09 août 2010 que mademoiselle Annalisa CIAMPOLI a démissionné de son poste d'administrateur.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 07 février 2011.

Référence de publication: 2011019610/11.

(110023185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2011.

Kamea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 95.359.

Il résulte d'une lettre datée du 06 août 2010 que mademoiselle Annalisa CIAMPOLI a démissionné de son poste d'administrateur.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 07 février 2011.

Référence de publication: 2011019621/11.

(110023238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2011.

Karsika Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 133.862.

Il résulte d'une lettre datée du 06 août 2010 que mademoiselle Annalisa CIAMPOLI a démissionné de son poste d'administrateur.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 07 février 2011.

Référence de publication: 2011019622/11.

(110023239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2011.

Ayubowan a.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-8119 Bridel, 7, rue Paul Binsfeld.

R.C.S. Luxembourg F 1.111.

Changements de l'article des statuts 14 et 15 de l'Association, votés à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du 31.01.2011

Art. 14. Les délibérations de l'assemblée générale sont portés à la connaissance des membres et des tiers par un registre au siège de l'association.

Art. 15. L'association est gérée par un conseil d'administration élu pour une durée de trois années par l'assemblée générale. Le nombre des associés ne peut être inférieur à trois.

Les pouvoirs des administrateurs sont les suivants:

Le/la présidente) représente l'association et peut signer les chèques de l'association.

Le/la vice-président(e) remplace le/la président(e) lorsque celui- ou celle-ci est absent(e) et peut signer les chèques de l'association.

Le/la secrétaire envoie les invitations et écrit les comptes rendus des réunions.

Le/la trésorier (ière) gère les finances de l'association.

Le/la réviseur de caisse contrôle les comptes de l'association et fait un rapport de caisse.

Bridel, le 08.02.2011.

Référence de publication: 2011019937/21.

(110023564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 février 2011.

Lux-Equity, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 45.423.

Les comptes annuels régulièrement approuvé, le rapport du conseil d'administration et le rapport d'audit pour l'exercice clos au 30 septembre 2010, enregistrés à Capellen, le 13 décembre 2010, relation: CAP/2010/4509, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 24 décembre 2010.

Pour la société

Alex WEBER

Le Notaire

Référence de publication: 2011036492/15.

(100200480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Finanter Incorporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 12.790.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 DEC. 2010.

Pour: FINANTER INCORPORATION S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Lionel ARGENCE-LAFON / Cindy SZABO

Référence de publication: 2011036443/15.

(100200983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2010.

ManagementPlus (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 145.740.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 22 décembre 2010

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de M. William Jones pour une nouvelle période venant à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de Fiduciare Jean-Marc FaberS.à.r.l., Commissaire aux Comptes, pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Pour copie conforme
Mr Terry Farelly

Référence de publication: 2011036498/16.

(100200461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Mainsys Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 83.908.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011036501/10.

(100200580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Malafin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.092.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011036502/10.

(100201002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Horfut S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 77.953.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011036457/10.

(100200410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 décembre 2010.

Theseus European CLO S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 111.975.

- Le Conseil d'Administration tenu en date du 1^{er} février 2011 a décidé de nommer Monsieur Erik van Os, né le 20 février 1973 à Maastricht (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle au 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société avec effet immédiat et jusqu'à la fin de son mandat d'administrateur de la Société, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 février 2011.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Domiciliaire

Référence de publication: 2011021438/17.

(110024568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 2011.
